



Jacques Villeneuve
«Je n'apprécie pas d'être une vedette»
page S7



Sortir
Passer à l'Est
cahier D



Économie
Yves Michaud ouvre une brèche à la Banque Nationale
page E1

Pavarotti fidèle à lui-même

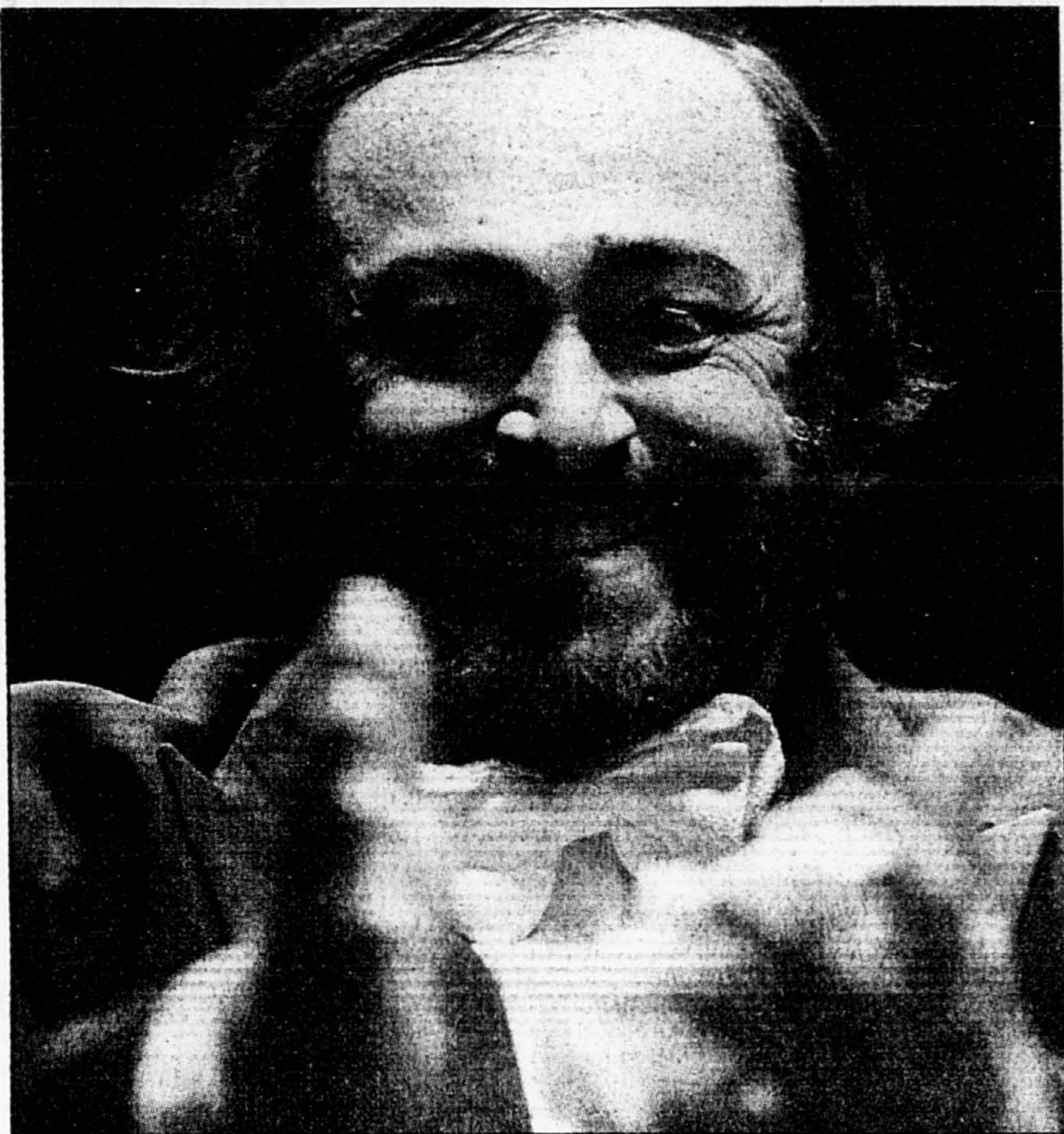


PHOTO CHRISTIAN GUAY, La Presse

Le célèbre ténor Luciano Pavarotti a chanté hier soir au Centre Molson devant 21 500 personnes. Sa visite — la septième à Montréal depuis l'Expo 67, la dernière remontant à 1989 — était fort attendue. Pavarotti a chanté seul et en duo, avec la soprano Cynthia Lawrence. Pavarotti était accompagné par l'Orchestre Métropolitain, que dirigeait le chef attitré du chanteur, Leone Magiera. Le compte rendu de Claude Gingras en page D 7

Le Eaton du centre-ville serait épargné

Trois magasins de la région de Montréal sont au nombre des 31 qui fermentaient au Canada

LAURIER CLOUTIER

Eaton garde son grand magasin du centre-ville de Montréal, mais dresse une liste noire de trois succursales menacées de fermeture, soit celles du Carrefour Angrignon, du Mail Cavendish et du Centre Montenach. Le tiers des neuf magasins de la région sont ainsi touchés.

Au Canada, Eaton fermerait ou vendrait 31 de ses 85 magasins, dont cinq sur 13 au Québec, incluant ceux des Galeries de la Capitale, à Québec, et des Promenades de l'Outaouais, à Gatineau. On évoquait le mois dernier jusqu'à 40 fermetures. La liste noire comprend 12 magasins en Ontario, notamment celui de la Place d'Orléans, à Ottawa, sept en Alberta, dont deux à Calgary et autant à Edmonton, et quatre au

Manitoba dont trois à Winnipeg.

Employant un total de 15 000 personnes, Eaton veut aussi se défaire du centre de distribution de Winnipeg.

Quelque 300 employés, dont plusieurs travaillent chez Eaton depuis l'ouverture des magasins, perdraient ainsi leur emploi au Québec d'ici le 15 juin, dont 200 dans la région de Montréal.

Raymond Picard, directeur régional d'Eaton, souligne toutefois que le nombre de magasins touchés n'est que provisoire. On pourrait le modifier d'ici la fin des négociations avec les créanciers et les propriétaires des centres commerciaux. À la baisse comme à la hausse d'ailleurs.

Les employés sont inquiets, reconnaît M. Picard qui ne peut dire pour l'instant si Eaton devra faire des mises à pied ou réussira à vendre des magasins. Paul Delage Roberge, président de San Francisco et des Ailes de la Mode, s'est déjà mis sur les rangs.

Voir LE EATON... en A2

Il était une fois la margarine... rose !

Le substitut du beurre suscite la controverse depuis plus de 100 ans

ANDRÉ PRATTE

En 1886, le Congrès américain adopte un projet de loi qui, au dire d'un parlementaire de l'époque, a suscité « l'étude la plus minutieuse et l'opposition la plus échevelée jamais vues au Congrès au cours des dix dernières années ». De quoi s'agit-il ? De l'émancipation des Noirs ? De la baisse des tarifs ? Non. D'une nouvelle taxe sur la margarine.

Le débat concernant la réglementation de la margarine, qui vient de reprendre chez nous, a éclaté dès l'invention de ce substitut du beurre, c'est-à-dire il y a plus de 100 ans, a découvert Mme Ruth Dupré, professeur d'histoire économique à l'École des hautes études commerciales. Et ce débat a soulevé les passions partout, de l'Australie au Québec, en passant par l'Afrique du Sud, la France et les États-Unis.

Mme Dupré vient de terminer une analyse comparée des politiques canadienne et américaine en cette matière. Pendant qu'en 1886, raconte-t-elle, le Congrès américain écrase la nouvelle industrie sous les taxes, au Canada, la Chambre des communes choisit la prohibition pure et simple. Les députés cèdent ainsi aux pressions des agriculteurs, en prétextant vouloir protéger la santé publique. « Les usines sont entièrement entre les mains des Juifs, lance même un député ontarien, médecin de profession. Du bétail mort, des cochons morts, des chevaux morts, et même des chats morts, sont utilisés pour produire la margarine. »

Aux États-Unis, plusieurs États réglementent la couleur de la margarine, certains exigeant même qu'elle soit teinte... en rose ! Mais, avant la fin du XIX^e siècle, la Cour suprême des États-Unis déclare ces règlements

Voir IL ÉTAIT... en A2

La DPJ de la Montérégie est débordée à un point tel que le système menace de s'écrouler

GILLES PAQUIN

La Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) de la Montérégie est tellement débordée et ses listes d'attente si longues que tout le système menace de s'écrouler, soutient la Commission des droits de la personne.

Selon le président de la Commission, Claude Filion, il s'écoule généralement plus d'un mois entre le signalement d'un cas à la DPJ de la Montérégie et l'ouverture d'une enquête d'évaluation. Les dé-

lais sont souvent trois fois plus longs lorsque vient le temps de fournir les services requis par la suite.

Ainsi, en janvier 1997, 207 enfants dont la sécurité ou le développement pouvait être compromis attendaient depuis plus d'un mois que la DPJ fasse une évaluation de leur situation, a dit M. Filion lors d'un entretien avec La Presse.

Parmi ceux-ci se trouvaient 81 enfants de 10 ans ou moins et 44 dont les cas avaient été signalés à la DPJ parce qu'ils faisaient l'objet de mauvais traitements

physiques ou d'agressions sexuelles. Par ailleurs, 129 autres attendaient une prise en charge à la suite d'une ordonnance de la Chambre de la jeunesse.

En outre, 175 autres enfants dont la sécurité ou le développement ont été reconnus comme compromis attendaient aussi, la majorité depuis plus de trois mois, qu'on leur donne les services dont ils ont besoin.

« De telles attentes imposées à des en-

Voir LA DPJ... en A2

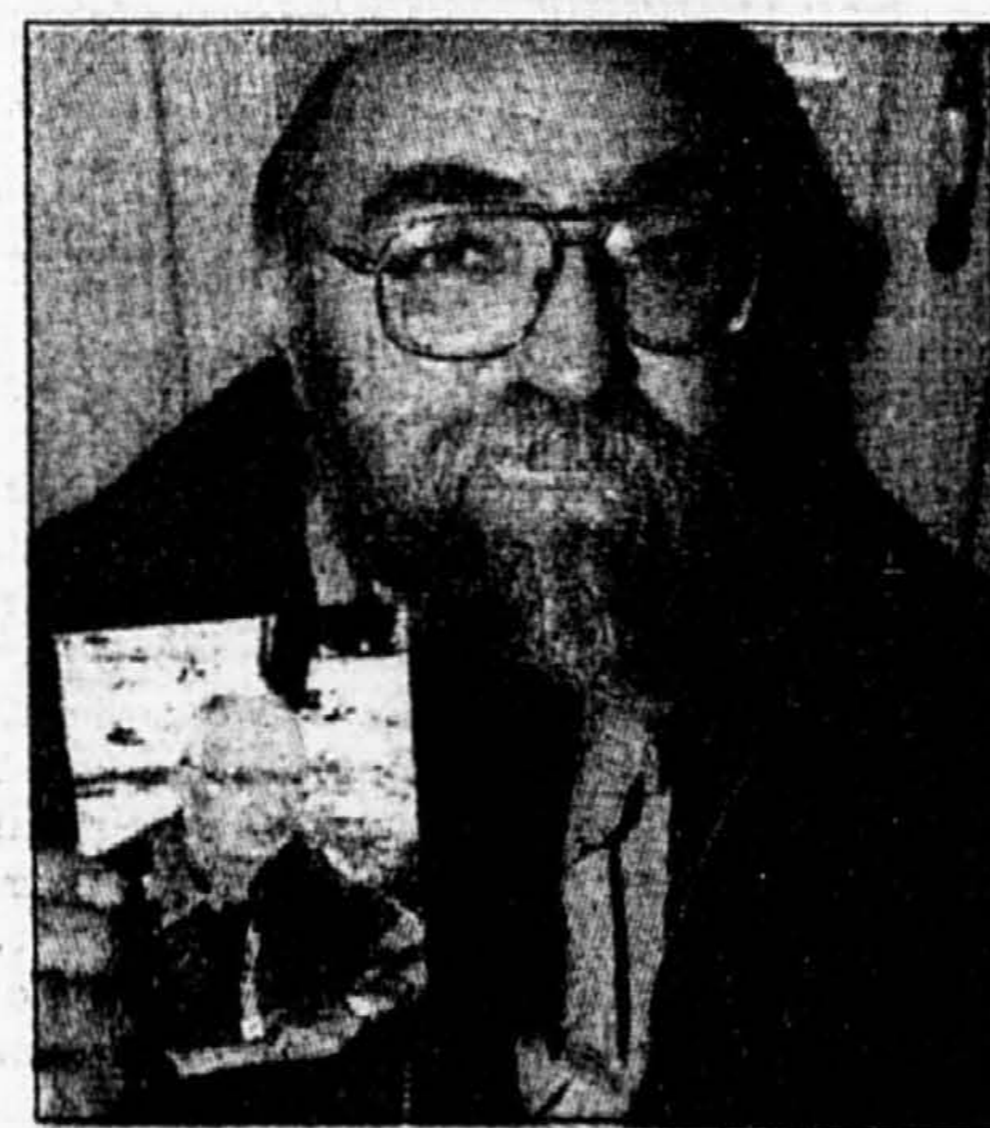


PHOTO CP

Peter Bashucky a respecté les dernières volontés de son père.

Le dernier voyage

d'après CP et AFP
TORONTO

Un résident de Toronto a transporté le corps de son père de Los Angeles à Toronto dans sa caravane, un périple de quatre jours dans le vent et la neige.

Nick Bashucky, 78 ans, était en visite chez son frère quand il est mort brutalement d'une attaque la semaine dernière. Pour respecter son dernier vœu — retourner chez lui en banlieue d'Etobicoke — son fils Peter, 46 ans, a aussitôt empaqueté le corps dans la glace à l'arrière de sa caravane, à l'endroit même où il est mort.

« J'étais sous le choc. Je voulais le ra-

mener à la maison le plus vite possible », a-t-il expliqué.

Arrivé lundi à minuit à la frontière entre les États-Unis et le Canada, après plusieurs jours de voyage dans des tempêtes de neige et des bourrasques de vent, Peter Bashucky a seulement indiqué aux douaniers que son père était avec lui. Il a omis de spécifier qu'il était mort.

Si les douaniers avaient trouvé le corps, Peter Bashucky, qui n'avait pas alors d'acte de décès, aurait été détenu et interrogé par la police ou un coroner, a indiqué Rick Pedder, porte-parole de l'Association de pompes funèbres de l'Ontario. « Son histoire est si particulière qu'ils l'auraient sans doute cru, mais

Voir LE DERNIER... en A2

INDEX

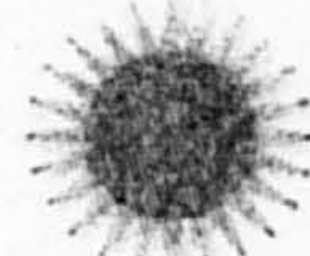
Petites annonces	- affaires E4	Bridge B11	Horoscope C3	Observateur C2
- Index C2	Arts et spectacles D6 à D13	Décès C7	Informatique B10	Politique B1, B4 à B6
- Immobilier C2 à C4	- Horaires D13	Économie cahier E	Loteries A2 et A13	Quoi faire D6
- Marchandises C4-C5	- Télé-horaire D12	- Claude Picher E3	Monde C1	Sortir D1 à D5
- Emplois C5	Bandes dessinées C3	Feuilleton C5	Mots croisés C4	Tabloïd Sports
- Automobile C6, C8			Mot mystère C5	- Rejean Tremblay S5

ÉDITORIAL

La Suisse examine sa conscience
- Frédéric Wagnière
page B2

MÉTÉO

Généralement ensoleillé
Max. -6, min. -14
Cahier Sports, page 16



6 21924 98765 1

AVEC CANTEL AT&T

SOYEZ AU CENTRE DE LA DISCUSSION

DU POPULAIRE MOTOROLA 910 À 05 JUSQU'AU FUTURISTE STAR TAC 6000

PRIME SPÉCIALE
Obtenez un mini magnétophone à puces en vous abonnant à l'un des forfaits sélectionnés.

Cette offre est disponible dans tous les centres Cantel AT&T participants du Québec.

Suites de la une

Le Eaton du centre-ville serait épargné

LE EATON... / Suite de la page A1

Eaton préfère parler de sa liste de magasins sous étude. « Ce n'est que le début des négociations. On pourrait obtenir des baisses de loyer, trouver des acheteurs ou laisser un centre commercial subdiviser un de nos magasins pour en faire des boutiques. » Les options comprennent la renégociation du bail, la vente de magasins à une autre chaîne ou des fermetures, énumère le président de la compagnie, George Eaton. La compagnie Eaton pourrait même ouvrir son capital si une chaîne américaine préférerait acheter une partie seulement de ses actions pour la relancer, souligne M. Picard.

Les trois succursales de LaSalle, Côte-

Saint-Luc et Beloeil emploient beaucoup de personnes à temps partiel, environ 70% du total. Raymond Picard, rappelé de Toronto depuis quelques semaines à peine, ne connaît pas leur âge moyen ni leur expérience. Il se dit assuré cependant que plusieurs sont là depuis le début.

Les directeurs des magasins touchés ont réuni ces employés hier, (ou leur ont téléphoné, comme le 27 février, lorsqu'Eaton s'est placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers), pour les informer de l'aide disponible. De plus, Eaton a « gelé » l'embauche afin que les employés touchés puissent solliciter les postes vacants dans les autres magasins. Ils auront la priorité. Ils auront également du temps pour participer à la ronde des entrevues

d'emploi et toucheront des indemnités de traite anticipée.

« Les employés sont informés les premiers de tous les faits », dit le directeur de la compagnie à capital fermé. On leur fait part des perspectives et de l'échéancier « au fur et à mesure ».

Pour bâtir sa liste à Montréal, Eaton a considéré la superficie des magasins, leur emplacement et leur proximité du centre-ville.

Le commerce de détail fait toujours partie de la mission d'Eaton, déclare Raymond Picard. La famille Eaton a aussi des intérêts dans Baton Broadcasting (56%) et la Société financière Desjardins Laurentienne (10%).

D'ici la proposition aux banques TD et Scotia et aux fournisseurs, des fonds prédateurs américains offrent de racheter leurs créances à rabais.

Il était une fois la margarine... rose!

IL ÉTAIT... / Suite de la page A1

inconstitutionnels.

Dès les années 1940, les États américains abrogent un à un leur loi visant à limiter la vente de margarine. Pourquoi? Le professeur Dupré note que l'huile utilisée pour fabriquer la margarine ne venait plus de l'étranger, mais des producteurs américains de coton et de soja. L'industrie laitière n'était donc plus seule à faire pression sur les législateurs.

La margarine comme la mari

Au Canada, la Cour suprême décrète en 1948 que la réglementation de la margarine relève des compétences provinciales. La plupart des provinces en profitent pour laisser tomber la prohibition, se contentant désormais de réglementer la couleur de l'aliment. Mais le Québec et l'Ontario, où l'industrie laitière est particulièrement puissante, continuent d'interdire la vente de margarine jusqu'en 1961.

Au Québec, la loi de 1949 prohibant la margarine porte le titre, « révélateur », dit la chercheuse, de « Loi pour protéger l'industrie laitière ». Pendant quelques années, il fut même illégal au Québec d'avoir de la margarine en sa possession!

Tout au long de cette période, les législateurs canadiens et américains sacrifient aux intérêts des agriculteurs ceux des classes modestes, pour qui la margarine représentait une solution de rechange économique, particulièrement lorsque le prix du beurre montait en flèche. Le préambule de la loi québécoise de 1949 tente néanmoins de faire croire que la prohibition est dans l'intérêt de la classe ouvrière. « L'affaiblissement ou la disparition de l'industrie laitière dans la Province de Québec, y lit-on, priverait les ouvriers et leurs enfants d'un aliment indispensable, un aliment qui est entièrement produit dans la Province de Québec. »

L'annonce le mois dernier par le ministre de l'Agriculture du Québec de l'abrogation prochaine du règlement sur la coloration de la margarine a soulevé l'ire de l'industrie laitière. Le président de l'UPA, Laurent Pelletier, a dénoncé le fait qu'on puisse « travestir la margarine en beurre ». Comme, 110 ans plus tôt, ce député qui parlait de « l'une des fraudes les plus flagrantes de l'histoire de ce pays ». Parce qu'un agriculteur, c'est un agriculteur!

(1) Dupré, R. « If It's Yellow, It Must Be Butter: A Canada-U.S. Comparison of Margarine Regulation Since 1886. » Soumis pour publication.
Dupré, R. « If It's Yellow, It Must Be Butter: Margarine Regulation in Quebec Since 1886. » Institut d'économie appliquée, HEC, Cahier de recherche IEA-92-92.

La DPJ de la Montérégie est débordée à un point tel que le système menace de s'écrouler

LA DPJ... / Suite de la page A1

fants menacés sont intolérables et doivent cesser immédiatement », a ajouté M. Filon en commentant les résultats d'une enquête effectuée par la Commission.

Lorsqu'un éducateur, un policier ou un autre citoyen signale le cas d'un enfant en difficulté à la DPJ, cela devrait en principe déclencher une intervention dans les quatre ou cinq jours. Or, la moitié des cas sur la liste d'attente ne sont pas traités dans les 30 jours. « Il est troublant de constater que cette

absence de prise en charge d'enfants en difficulté est le fait même de l'organisme qui a le mandat de les protéger », a souligné M. Filion. La Commission a transmis les conclusions de son enquête au ministre de la Santé, Jean Rochon, et donné un mois à la DPJ pour corriger la situation.

Se disant peu fier de cette dénonciation, le directeur de la protection de la jeunesse de la Montérégie, Jean-Pierre Hotte, s'est dit incapable d'éliminer ces longues listes d'attente en un mois. « Ce n'est pas un phénomène nouveau. Nous avons le triste record des listes les plus longues depuis une dizaine d'an-

nées en raison de la croissance de la population et des ressources insuffisantes dont nous disposons », a soutenu M. Hotte.

Selon lui, il y a 327 000 enfants sur le territoire de la DPJ de la Montérégie et 340 000 sur celui de Montréal. La DPJ de Montréal a pourtant un personnel trois fois plus important, deux centres de jeunesse et de multiples services spécialisés.

La DPJ de la Montérégie reçoit environ 7 000 signalements par année et quelques 3 700 débouchent sur des enquêtes d'évaluation. De ce nombre, plus de la moitié exigent ensuite une intervention auprès de la famille et des enfants.

Libre-échange

Précision

■ Une erreur malheureuse s'est glissée dans le tableau sur le libre-échange dans les Amériques, publié en page D 2, hier. Les chiffres sur le volume du commerce avec le Canada et les investissements directs canadiens représentent des millions et non des milliards de dollars. Nos excuses.

Mexique

Précision

■ Dans la mappemonde sur « le monde et son économie » publiée samedi dernier, une erreur, originant de la source d'information et non de La Presse, s'est produite en regard du produit national brut (PNB) per capita en dollars US du Mexique. Alors qu'il était écrit que le PNB mexicain était de 800 \$ ou moins, le consulat mexicain nous fait savoir que le PIB par habitant est de 7 019 \$.



Le corps de Nick Bashucky a fait le trajet Los Angeles-Toronto dans ce camion.

Le dernier voyage

LE DERNIER... / Suite de la page A1

ils auraient eu à vérifier qu'il n'y avait rien de louche là-dessous », a-t-il ajouté.

Transporter ainsi un corps sans autorisation est illégal. La mort doit être déclarée dans la ville où elle se produit. Une maison funéraire fournit un permis si le corps doit être déplacé.

Mardi après-midi, Peter Bashucky a déposé le corps de son père dans une maison de pompes funèbres, où un médecin légiste a confirmé la mort naturelle.

Si son père avait été au courant, « ça l'aurait fait beaucoup rire », a indiqué Peter Bashucky.

Aucune accusation ne sera portée contre lui puisqu'il n'avait pas d'intention criminelle.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par:

La Presse, Ltée.

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser

les informations de La Presse et celles des services

de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de

reproduction des informations particulières à

La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.



Jeudi, 13 mars 1997

LOTERIES

La quotidienne

à trois chiffres : 6-7-5

à quatre chiffres : 7-4-1-5

6/49: 12-16-25-26-28-41 Compl. 43

avec extra: 363321

COLLECTES DE SANG

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donateurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;

■ à Brossard: organisée par le Club Optimiste Champlain-Brossard, en collaboration avec les policiers de Brossard, mail Champlain, 2150, boul. de Lapinière, de 10 h à 20 h 30. Objectif: 275 donateurs;

■ à Dollard-des-Ormeaux: synagogue Beth Tikvah, 136, rue Westpark, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 250 donateurs;

■ à Masson-Angers: organisée par le Club Optimiste Masson, avec la collaboration de la caisse populaire Desjardins Masson-Angers, de la corporation des loisirs Masson-Angers et du club Optimiste d'Angers, école Saint-Jean-de-Brébeuf, 32, ch. de Montréal-Est (stationnement rue Napoléon), de 14 h à 20 h. Objectif: 225 donateurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Festival de curling

■ L'hiver achève, mais quelques sports d'hiver peuvent encore se pratiquer. Le curling, notamment, que l'on peut pratiquer jusqu'à la mi-mai dans quelques endroits de la grande région de Montréal. C'est à un festival de curling que le Sport Week-end de demain vous convie. Vos enfants n'en ont jamais fait? Parfait, l'occasion est belle de les inviter à sortir de l'ordinaire. Le Centre Gilles Chabot de Boucherville offre un forfait pour non-initiés: 15 \$ par personne pour deux heures, semelles glissantes et balais fournis. À lire demain dans le cahier Sports de La Presse.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Montréal a besoin d'une relance culturelle en janvier et février. Le projet de festival d'hiver vous sourit-il?

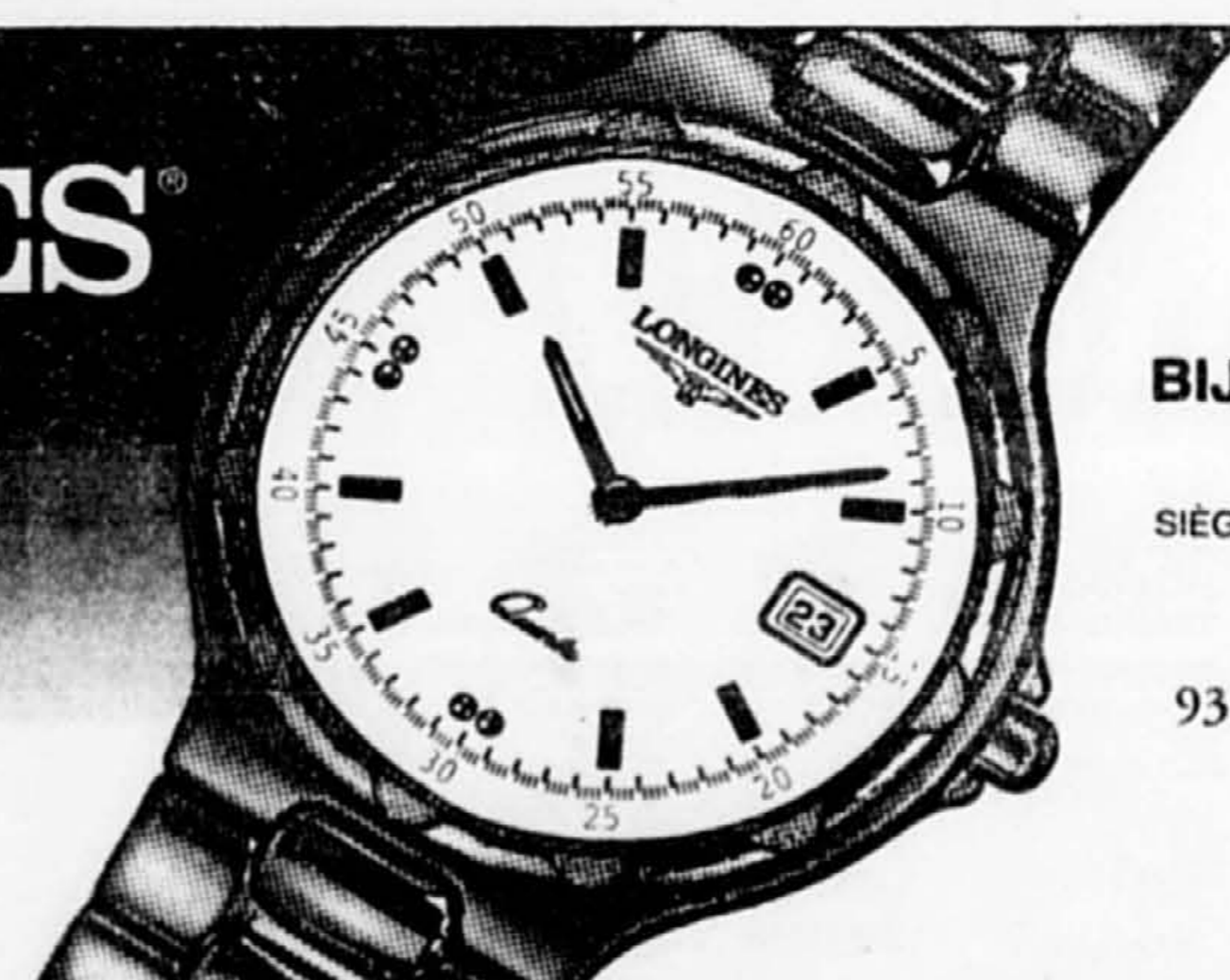
Croyez-vous le gouvernement du Québec et les syndicats du secteur public capables d'en arriver à une entente d'ici vendredi?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 44 %
Non: 56 %

LONGINES



CONQUEST QUARTZ™



BIJOUTERIE ROGER ROY INC.

HORLOGER - WATCHMAKER

SIÈGE SOCIAL DU CN HEADQUARTERS BUILDING

935 ouest, rue LaGauchetière St. West
Montréal, (514) 861-4489

**Le mot du jour
antitabac**

■ Le mot *antitabac* s'écrit sans trait d'union comme beaucoup de mots composés avec *anti*.

— *Antitabac, antigang, antivol, antibuée, antihéros.*
Il y a cependant des exceptions. Ainsi, on met un trait d'union lorsque le second élément est un nom propre (*les anti-Microsoft*); lorsque le second élément prend

lui-même un trait d'union (*anti-franc-maçon*); lorsque le second élément commence par un *i* (*anti-inflammatoire*); ou lorsque le mot composé est nouveau ou éphémère (*les anti-tout*).

Paul Roux

Ah ces damnées giboulées de mars !

Douze blessés dans les carambolages provoqués par les intempéries

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'arrivée soudaine d'un nuage de neige poussé par des vents violents, alors que le ciel était clair, a occasionné, peu après 13 h 30 hier, des séries d'accidents sur les autoroutes 640, 40 et 25 impliquant au moins 80 véhicules, ce qui a bloqué complètement la circulation sur ces voies rapides dans les secteurs de Terrebonne, Mascouche et Lachenaie.

À l'annonce de ces accidents, une dizaine d'ambulances ont été dépêchées de toute urgence, tandis que la Sûreté du Québec a envoyé aux différents endroits des voitures des détachements de Joliette, de Rawdon, de Lachenaie, de Montréal-Métro ainsi que ses véhicules de l'unité d'urgence.

Il a fallu demander de l'aide des autres régions parce que tous ces accidents se sont produits dans le même secteur de patrouille.

Les corps de police municipaux de Terrebonne, Mascouche et Lachenaie ont aussi été appelés à participer aux opérations, principalement pour bloquer les entrées et les sorties afin d'empêcher que d'autres véhicules n'ajoutent aux voitures accidentées.

Une douzaine de personnes ont été blessées et fort heureusement, il ne s'agit que de blessures mineures.

Sur la 25 Sud, à la hauteur du chemin Sainte-Marie, à Mascouche, deux accidents sont arrivés vers 13 h 30, suivis quelques minutes plus tard d'une série de collisions impliquant 40 véhicules sur la 25 Nord, à la hauteur de la 640.

Une quinzaine de minutes plus tard, 12 accidents en chaîne se sont produits sur la 40 Ouest, près du pont Charles-de-Gaulle impliquant 35 véhicules et faisant six blessés.

Presque au même moment, sur la 640 Ouest à la hauteur de la 40, on signalait un accident impliquant trois véhicules.

L'agent François Doré, des affaires publiques de la SQ, a souligné que les conducteurs roulaient sur une chaussée sèche qui est soudainement devenue détrempée à cause des giboulées et de la neige poussée des champs par des vents violents.



Douze accidents en chaîne se sont produits, hier après-midi, sur la 40 Ouest, près du pont Charles-de-Gaulle impliquant 35 véhicules et faisant six blessés.

« Ne voyant presque plus rien, beaucoup ont continué à conduire comme si rien ne s'était produit, ce qui a entraîné plusieurs sorties de route. Il n'y a pas eu de carambolage comme tel », a précisé l'agent Doré.

Beaucoup de camions-remorques ont été impliqués dans des sorties de route et il fallu l'intervention de dépanneuses équipées de façon spéciale.

Sur la Rive-Sud, la circulation a aussi été paralysée, à cause des

vents qui ont occasionné des accidents, en certains endroits sur les autoroutes 15, 10 et 20. À la hauteur de Beloeil, plusieurs ont cru que l'autoroute Jean-Lesage avait soudainement été convertie en un immense terrain de stationnement.

La danse-contact est un acte indécent, statue la Cour suprême

Presse Canadienne
OTTAWA

La danse-contact représente un acte indécent, a statué la Cour suprême, hier. Mais on ne saura précisément quelles activités érotiques la Cour entend bannir que lorsque celle-ci aura remis sa décision écrite.

« Quelque chose aujourd'hui a été décrété indécent », a commenté l'avocate de la défense Heather McArthur hier, après que le tribunal eut rendu son jugement sans en faire connaître immédiatement les motifs, comme c'est son habitude. « L'étendue de ce qui sera considéré comme indécent sera clairement établie une fois que la cour aura publié sa décision. »

Il aura fallu moins de deux heures à la Cour suprême pour maintenir la décision d'une instance inférieure statuant qu'Allan East, l'ancien responsable des spectacles à la taverne torontoise Cheaters, avait autorisé une performance indécente en mars et avril 1991.

La cour doit encore décider si le propriétaire de l'établissement, Patrick Mara, peut être tenu criminellement responsable de ce qui passait dans son bar.

Le jugement semble interdire aux danseuses exotiques de s'asseoir sur les consommateurs pour les caresser et les masturber. Il semble également interdire aux clients de caresser les danseuses.

Il n'est pas encore clair si le jugement rend illégal le simple fait de toucher, ou s'il empêche une femme nue de s'asseoir sur les genoux d'un client.

En attendant la divulgation du jugement écrit qui répondra à ces questions, probablement dans les prochains mois, Me McArthur a estimé que d'ici là, tout contact physique sera considéré indécent et ne devrait pas avoir lieu.

Katharine Goldberg, la présidente de l'Association of Burlesque Entertainers, qui faisait campagne contre la danse-contact, s'est réjouie du jugement.

Même Allan East était d'accord. Il s'opposait aux contacts sexuels explicites qui avaient lieu lors de certaines séances de danse-contact.

Accusés après que des policiers en civil eurent assisté à plusieurs spectacles à la taverne en 1991, MM. East et Mara devaient être acquittés en février 1994 par la Cour provinciale de l'Ontario. À travers tout le pays, des municipalités avaient alors réagi en tentant d'interdire la danse-contact.

En février 1996, la Cour d'appel de l'Ontario renversait l'acquiescement. M. East est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement.

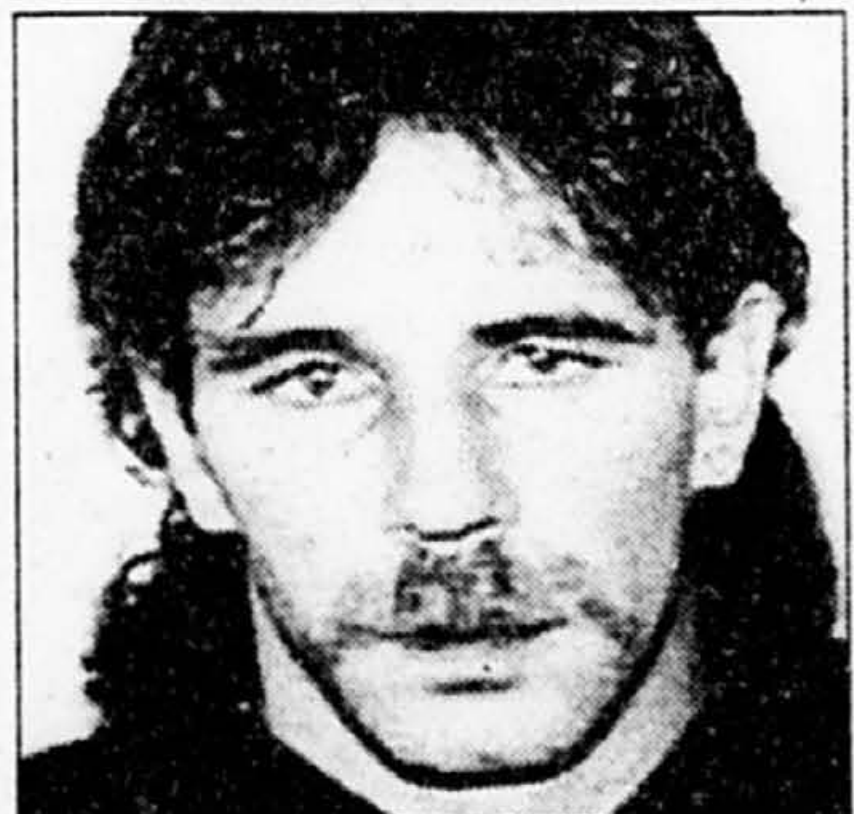
L'EXPRESS DU MATIN



Dernier rappel

■ La récompense de 50 000 \$ offerte pour tout renseignement pouvant conduire à l'arrestation du meurtrier de l'agent Odette Pinard, du SPCUM, se termine à minuit, le samedi 15 mars prochain. La policière a été abattue d'un projectile d'arme à feu au visage, en fin de journée du lundi 27 novembre 1995, alors qu'elle était au comptoir du poste communautaire 1-A, à Cartierville. L'offre de récompense, une initiative de l'organisme Jeunesse au Soleil et du Service de police de la CUM, a généré plus de 1200 appels, dont 65 % ont été motivés par la publication de l'avis de recherche. Tous les renseignements ont été transmis aux enquêteurs de la section des homicides du SPCUM.

ganisateur de l'événement, le cégep de Chicoutimi et l'Institut maritime du Québec sont prêts pour le septième marathon d'écriture intercollégial. Plus de 150 cégepiens participeront à ces 24 heures consécutives d'écriture qui se tiendront à compter de demain à 14 h 30. Pour l'occasion, le cégep André-Laurendeau accueillera divers invités. On compte notamment sur la présence du président d'honneur, l'écrivain Yves Beauchemin, qui imposera un thème, tenu jusqu'alors secret, à partir duquel tous les participants devront rédiger un texte de 250 mots. Le public est invité à assister à l'événement. Le cégep André-Laurendeau est situé au 1111, boul. Lapierre à LaSalle.



Marc Trépanier

Demande d'aide de la SQ

■ La Sûreté du Québec demande l'aide du public pour faire avancer son enquête sur le meurtre de Marc Trépanier, relié au groupe de motards les Rockers et connu du milieu pour être mêlé au trafic de stupéfiants. Son cadavre a été retrouvé, le 11 février dernier, par un bûcheron, près du chemin Joliette, à Lanoraie. Les enquêteurs cherchent à connaître ses allées et venues dans les jours précédents sa mort. Tout renseignement sera gardé confidentiel. On peut contacter les enquêteurs au 598-4043.

Prévention du suicide

■ La CECM et la Table de concertation jeunesse Villers-Petite-Patrie lançaient hier, pour la douzième année consécutive, leur semaine de prévention du suicide, qui se déroule du 17 au 21 mars sous le thème *Semaine du goût de vivre*. Près de 6000 élèves de trois écoles primaires, sept écoles secondaires et d'un centre d'éducation pour adultes de la CECM participeront à cette semaine.

Marathon d'écriture

■ Le cégep André-Laurendeau, or-

La saison change, changez-vous

Christian Dior

Cadeau avec achat...

À l'achat de 33 \$ ou plus de produits de beauté Christian Dior ou Miss Dior, Diorissimo ou Diorella chez les Ailes de la Mode, vous recevrez* :

- une trousse à maquillage Christian Dior
- Rouge Collection 3,5 g
- Diorissime Pastel 7,5 ml
- Capture Rides Fluide 10 ml
- Capture Rides Yeux 5 ml
- Équité Exfoliant Rose 15 ml
- Eau Svelte 5 ml vapo

* Offre en vigueur du 13 au 29 mars 1997, ou jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne.



Capturez-les !

Côté ridules, il y a du nouveau ! Christian Dior vous propose Capture Rides Yeux qui contribue à réduire l'apparence des rides, tonifie et adoucit la peau tout en la protégeant. Offert à 47 \$ pour le format 15 ml.

AILES

LES AILES DE LA MODE

MAIL CHAMPLAIN 672-4537 • CARREFOUR LAVAL 682-4537

Brûlé au troisième degré par une tasse de thé

Au cours des deux derniers mois, deux fois plus d'enfants ont été admis à l'hôpital pour des brûlures graves qu'en temps normal

CHARLES GRANDMONT

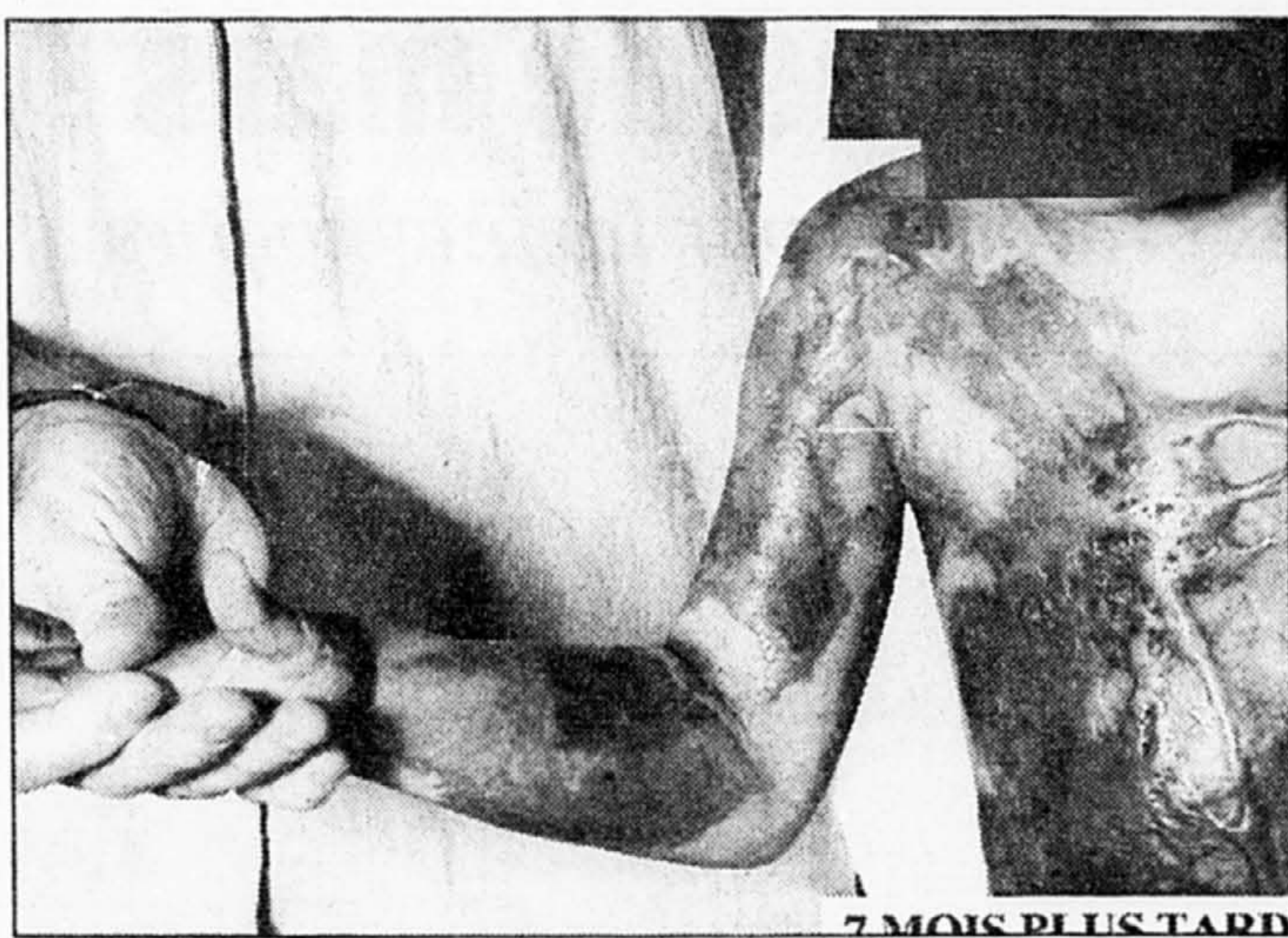
La tisane peut nuire à la santé de vos enfants, du moins lorsqu'elle est bouillante chaude et à portée de mains de vos bambins.

C'est l'avertissement qu'a lancé hier l'hôpital Sainte-Justine, confronté à une hausse inquiétante de brûlures chez les enfants de moins de quatre ans.

Au cours des deux derniers mois, dix enfants ont été admis à l'urgence de l'hôpital pour des brûlures au deuxième ou troisième degré, presque deux fois plus qu'en temps normal. Dans 80 % des cas, l'accident a été causé par un chaudron d'eau bouillante, une bouilloire ou une simple tasse de tisane renversés par l'enfant.

Conclusion: ne laissez jamais vos bambins circuler lorsque vous faites la cuisine et tenez-les loin de vous lorsque que vous buvez une tasse de thé ou de café.

« Les gens ne pensent pas que l'eau est excessivement dangereuse, mais les liquides chauds sont



Les brûlures chez les jeunes enfants entraînent de terribles séquelles qui peuvent prendre deux ans à disparaître. Cet enfant a été brûlé par une simple tasse de tisane et cette photo a été prise sept mois après l'accident.

comme du feu et les séquelles sont très graves», a rappelé Sylvianne Manseau, infirmière en traumatologie à Sainte-Justine.

La plupart des enfants ont dû subir une greffe cutanée et deux d'entre eux sont toujours hospitalisés. Les autres, même s'ils sont sortis de l'hôpital, ne sont pas au bout de leur peine.

« Après la mise en place de la greffe cutanée, ça peut prendre jusqu'à deux ans pour que la cicatrice mature », a souligné Patricia Bartoluzzi, plasticienne à la clinique des brûlés de l'hôpital.

Ce long délai s'explique par la minceur de la peau des enfants et, paradoxalement, par leur capacité de guérison plus rapide que celle des adultes.

« Plus on est jeune, plus on a un potentiel de guérison élevé, ce qui entraîne des cicatrices plus épaisses qui causent des difficultés esthétiques et fonctionnelles, en plus des problèmes de croissance », a expliqué Mme Bartoluzzi.

L'hôpital recommande aux pa-

rents de toujours mettre leur enfant dans son parc ou sur sa chaise haute lorsqu'ils cuisinent ou font bouillir de l'eau. De plus, il faut toujours utiliser les éléments à l'arrière pour cuisiner les liquides et ne jamais boire une tasse de liquide chaud avec un jeune enfant à proximité.

Les parents ne devraient jamais assoir leur enfant sur le comptoir de la cuisine et auraient avantage à utiliser des napperons plutôt qu'une nappe.

En cas de brûlure, l'enfant doit être immédiatement dévêtu afin que les vêtements ne continuent pas à brûler la peau. Il faut plonger la région du corps touchée dans l'eau froide jusqu'à ce que la douleur soit moins vive. À bannir: la glace, les pansements collants, les graisses et autres remèdes qui peuvent entraîner des infections.

L'enfant doit ensuite être gardé au chaud et amené chez un médecin en cas de brûlure au visage, aux mains, aux pieds ou si de larges cloques d'eau apparaissent.

Pingouins stériles... les gardiens montrés du doigt

Les gardiens de l'aquarium de Bergen, où les 12 pingouins en résidence n'ont produit aucun bébé en 16 ans, iront suivre prochainement un stage d'« éducation sexuelle » en Écosse, a indiqué mardi le quotidien *Bergensavisen*. La directrice de l'aquarium, Maja

Bauge, a estimé que son personnel avait besoin de remettre à niveau ses connaissances sur la vie sexuelle des pingouins auprès des gardiens du zoo d'Édimbourg, qui obtiennent régulièrement des portées de bébés pingouins dans leur colonie de palmipèdes.

Offre valide pendant
10 jours seulement.
Obtenez, **GRATUITEMENT**, une garantie
de 10 ans sur pièces et main-d'oeuvre.
Gracieuseté d'une entreprise
datant de 100 ans!



Dès maintenant et jusqu'au 31 mars 1997, les Industries Lennox vous offrent une garantie de 10 ans sur pièces et main-d'oeuvre à l'achat d'une fournaise, d'une thermopompe ou d'un climatiseur. Communiquez dès aujourd'hui avec votre dépositaire Lennox participant...

Pierrefonds
Chauffage inc.
626-3913

Climatisation
Fortier et Frères Ltée
678-2110

Electro Aide inc.
333-7460

Climatisation B.S.
382-3503



LENNOX C'est réglé une fois pour toutes.

Cette offre ne s'applique qu'aux propriétaires seulement. *Cette offre n'inclut pas l'entretien sur l'équipement et elle ne peut être combinée à aucune autre offre.

SECTEUR PUBLIC

LA SOLIDARITÉ, C'EST BIEN BEAU...

MAIS
LA SANTÉ
DANS TOUT CELA ?

LE GOUVERNEMENT PRÉTEND :

Offrir des conditions «très généreuses» pour favoriser le départ de 17 000 salariés dont plus de 8 000 dans le réseau de la santé.

ET POURTANT...

Ces conditions sont financées à même la caisse de retraite de l'État. 800 millions de dollars payés entièrement par les salariés y sont directement puisés à cette fin.

LE GOUVERNEMENT PRÉTEND :

Que les salariés du secteur public doivent, comme les autres, faire leur part pour l'atteinte des ses objectifs financiers.

ET POURTANT...

Depuis plus de 7 ans, les salariés du réseau de la santé ont contribué à même leurs conditions de travail à l'assainissement des finances publiques.

LE GOUVERNEMENT PRÉTEND :

Que son offre a le mérite de n'avoir aucun impact sur les soins de santé et les services sociaux offerts aux citoyens.

ET POURTANT...

Le «virage ambulatoire» imposé par le gouvernement a entraîné l'abolition de plus de 3 000 postes. Il vise maintenant à abolir 8 000 postes supplémentaires, soit presque la moitié de l'ensemble des départs recherchés.

AVEC 11 000 SALARIÉS EN MOINS,
COMMENT PEUT-ON ESPÉRER
LE MAINTIEN DES
SERVICES DE SANTÉ ?

OUI
À UN EFFORT DE SOLIDARITÉ,
NON
À LA DESTRUCTION DU SYSTÈME DE SANTÉ.

APMQ
ASSOCIATION
PROFESSIONNELLE
DES TECHNOLOGISTES
MÉDICAUX DU QUÉBEC

CENTRALE
DES PROFESSIONNELLES
ET PROFESSIONNELS
DE LA SANTÉ

UQIA
UNION QUÉBÉCOISE DES INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS AUXILIAIRES

Le solde
«DUOS
DE
COMPLETS»

...si c'est en solde,
on en veut deux!

Choisissez deux complets spécialement sélectionnés de nos collections Printemps 97. Normalement vendus de 595 \$ à 695 \$ chacun, nos modèles droits à 2 ou 3 boutons et nos modèles croisés sont maintenant offerts à un prix qui vous fera économiser jusqu'à 640\$.

Rég. 595\$-695\$
à
2 pour 750\$

A. Gold

960, rue Ste-Catherine O. • La Place Vertu • Carrefour Laval • Centre Rockland
Mail Champlain Brossard • Fairview Pte-Claire • Galeries d'Anjou • Promenades St-Bruno
Entrepôt 2050-2056, rue Blajury • No.11, rue York, Ottawa • Place Ste-Foy, Québec

Je suis un philosémite, mon vieux

Cet extrait de ma chronique du 7 novembre dernier : « ... nos compatriotes juifs (...) n'avaient pas à attendre des excuses (de Roux). Ils auraient dû se lever. Imposer la modération aux plus excités d'entre eux. Dire c'est assez. Ça va faire le Grand Tribunal Permanent de l'Antisémitisme. A convoquer et révoquer n'importe qui à ce tribunal, vous montrez, certes, votre toute-puissance. A n'y prendre jamais en compte d'autres offenses que les offenses faites aux juifs, vous laissez. Et le résultat est une sorte d'exaspération aux conséquences absolument désastreuses (...) »

Jugeant ce texte discriminatoire pour la communauté juive, le Congrès juif canadien a porté plainte devant la Commission des droits de la personne.

Le Congrès juif aurait pu porter plainte et se taire. Attendre la réponse de la Commission des droits de la personne. Mais le Congrès juif a choisi de rendre sa plainte publique. Avec l'effet d'accablement qu'on devine. Les gens ne se disent pas : « Ah tiens, c'est intéressant, on va voir ce que la Commission va décider. » Non. Les gens disent : « Foglia n'aime pas les Juifs ». C'était dans les journaux de Toronto : « Un célèbre chroniqueur de Montréal accusé par le Congrès juif. » C'était dans une chronique de Bill Johnson (de *The Gazette*) qui me traite d'antisémite comme s'il me connaissait de toujours. Ce vieux Bill ! Tellement heureux de pouvoir traiter quelqu'un d'autre chose que de séparatiste.

Anyway. Le responsable de « mon cas » à la direction des enquêtes de la Commission des droits de la personne vient de signifier au Congrès juif qu'il ne retiendra pas sa plainte contre moi. Je le cite (les majuscules sont de moi, l'allégresse triomphante qui s'en dégage aussi).

— ... malgré plusieurs lectures, rapporte l'enquêteur des droits de la personne au Congrès juif, je dois vous avouer que je ne vois pas L'OMBRE d'une atteinte discriminatoire à l'égard des membres de votre association.

— les critiques me semblent de BON ALOI et constituent tout au plus le reflet d'une démarche et d'une analyse différentes de la vôtre, il est vrai, mais sans AUCUNE connotation discriminatoire au sens de la Charte.

Je vous soumetts qu'entre le « philosémitisme » et son antipode il y a beaucoup d'espace et c'est là que se situe le texte de monsieur Foglia. Dussé-je choisir entre ces deux pôles, personnellement, je le qualifierais de « PHILOSEMITE ».

(...) Aussi, dans les circonstances je me dois de vous aviser qu'aucune enquête ne sera menée par la Commission, etc.

Eh bien mon vieux, me voilà philosémite. Même si je ne sais pas trop ce que cela veut dire, j'en suis tout rose de plaisir.

Je viens d'appeler au Congrès juif. J'ai demandé si on allait faire publier dans les journaux de Toronto une rectification. Si on allait me présenter des excuses publiques.

Bien sûr que non. J'ai même cru comprendre qu'on allait trouver d'autres moyens de m'emmerder. Encore harceler. Encore relancer. Encore tracasser. Encore chiquer la guenille. Encore picosser. Encore talonner.

Je serais malvenu de m'en étonner puisque c'était exactement le sens de cette chronique qui a tant défrisé le Congrès juif, c'est exactement ce que je disais quand je disais



Pierre FOGLIA

« ça va faire, le Grand Tribunal Permanent de l'Antisémitisme ».

Des fois, je me demande. Les non-juifs ont-ils le droit de questionner la religion juive, la politique juive, ont-ils le droit de ne pas être d'accord avec le fanatisme religieux en Israël, avec les colons ? Peut-on avancer une opinion dissidente, peut-on se tromper, comme on se trompe sur n'importe

quel autre sujet, peut-on rire, peut-on s'étonner, bref peut-on parler normalement de la question juive, ou n'avons-nous que le droit de faire nos dévotions au peuple martyr ?

Je vais vous donner un exemple, M. Jedwab. (NB : M. Jack Jedwab est directeur général du Congrès juif). Comme chroniqueur qui se nourrit de l'actualité, j'eusse normalement commenté deux petits faits « juifs », récents.

Le premier concerne ces vieux bourreaux nazis qui ont trouvé asile au Canada. Je suis d'avis qu'on devrait leur foute la paix. Parce qu'il est trop tard. Parce qu'on ne peut pas punir les morts, et pas beaucoup plus les vieillards, c'est juste pas faisable de mettre un grabataire en prison. Mais comment écrire cela sans se faire dire aussitôt qu'on innocent les bourreaux ?

Le deuxième sujet qui m'eût intéressé, c'est la prochaine installation au Musée de la guerre à Ottawa d'une large section consacrée à l'Holocauste, qui fera une place particulière à l'antisémitisme du Canada pendant la guerre. Je trouve l'initiative brillante. Surtout dans un Musée de la guerre. C'est la bonne façon de nous dire qu'il n'est pas de nation

innocente. C'est de la bonne mémoire.

Mais si je l'avais écrit, M. Jedwab, vous auriez été le premier à penser que je cherchais à me dédouaner. Voyez comme c'est bête, comme c'est triste, voyez comme vous m'avez piégé : je ne l'ai pas écrit pour ne pas passer pour un tétueux.

Mais le pire piège que vous m'avez tendu est celui du racisme. Si je n'étais jamais allé en Israël, si je n'y avais pas trouvé une société moderne, largement laïque, en lutte contre l'intégrisme religieux, si je ne connaissais des leaders juifs que les ayatollahs d'ici, vous m'auriez peut-être eu.

Encore une chose. Dans votre plainte à la Commission des droits de la personne, vous pointez un autre passage de ma chronique, celui-ci où j'explique brièvement au lecteur pas forcément averti ce qu'est la svastika et le nazisme...

La croix gammée — la svastika — est l'emblème du nazisme, idéologie politique qui soutenait la supériorité de la race germanique. C'est pour protéger cette race supérieure de toute contamination que les nazis exécutèrent, entre 1933 et 1945, cinq millions sept cent mille juifs.

Pour l'amour du ciel qu'aviez-vous compris ?

Vous avez finalement laissé tomber votre plainte sur ce passage après que la Commission des droits de la personne vous eut donné un cours de lecture. Mais je frémis monsieur. Parce que la seule façon, la seule, de m'imputer ce paragraphe était de me soupçonner d'adhérer à la thèse de la supériorité de la race germanique, et à celle de la purification qui s'ensuivit.

Ce serait de l'infamie si ce n'était si grossièrement débile.

C'est quoi votre job déjà ? Rapprocher les communautés ? Oh yeah ?

VENTE DE FAILLITE

DERNIERS 7 JOURS **TOUT DOIT ÊTRE VENDU** **DERNIERS 7 JOURS**

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE
3049752 CANADA INC., opérant sous le nom de

CLUB MEUBLES P?????

7155, Transcanadienne, Ville St-Laurent, (Mt) Québec
Sortie Côte-Vertu Est à l'arrière du Centre d'achat Le Bazar & RONA L'Entrepôt
Tél. sur les lieux : (514) 331-2582

JUSQU'À **70%** DE RABAIS

EN PLUS **20%** OUVERT AU PUBLIC

JUSQU'À **20%** ADDITIONNEL SUR LE PRIX DE FAILLITE DÉJÀ INDICÉ

Plus de 1 million

- Meubles de haute gamme •
- Causeuses • Divans • Fauteuils • Divans-lits •
- Sofas modulaires & fauteuils inclinables • Consoles •
- Tables de centre & de coin • Lampes • Curios •
- Buffets • Cadres • Mobiliers de chambre •
- Ensembles de salle à manger • Miroirs •
- Matelas & sommiers • Etc., etc...

PAYER ET EMPORTER Lundi au mercredi : 10 h à 18 h
Jeudi et vendredi : 10 h à 21 h
Samedi : 10 h à 17 h
Dimanche : 12 h à 17 h
Transporteur disponible sur place

COMPTANT • INTERAC • MASTER CARD

ENCANTEURS UNIVERSELS
ENCANTEURS • ÉVALUATEURS • LIQUIDATEURS
Tél. : (514) 990-1888

L'heure de plaisir

Choisissez parmi une collection ravissante de pendules d'anniversaire Birks.
65 \$ chacune
Garantie Birks de trois ans

BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO

ROLEX

Oyster Perpetual Yacht-Master

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES DEPUIS 1954

2195 rue Crescent, au sud de la rue Sherbrooke, (514) 848-0595

ENSEMBLE POUR TOUJOURS

Jonc anniversaire à diamant sur OR 14 CARATS

TOTAL
25 pts VENTE 288 \$
50 pts VENTE 588 \$
1 KT VENTE 888 \$

LE PARCHEMIN
DEPUIS 1966

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le laboratoire Gemmologique du Canada.

Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri
Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

AVENTURE ELECTRONIQUE

Les meilleurs prix garantis*

harman/kardon HK20BPKG

JBL Le choix des Professionnels **DOLBY SURROUND PRO LOGIC**

Cinéma Maison

PUISSANCE TOTALE 190W

RÉCEPTEUR AUDIO/VIDÉO DOLBY PRO-LOGIC

- Circuits discrets et capacité de courant élevé
- 2 haut-parleurs 2 voies avant
- 1 haut-parleur central et 2 arrière

1099⁹⁹

AUSSI DISPONIBLE **5CD** LECTEUR LASER 5 DISQUES **RABAIS 100\$**

499⁹⁹ Rég. : 599\$

- Changeur laser à chargeur frontal
- Surechantonnement Bz
- Technologie «Bit-stream»
- Programmable

RIEN À PAYER avant 6 mois⁺ sur tout en magasin

JVC **MEGA TÉLÉ** **CINÉMA MAISON**

32" stéréo

2-TUNER I-D-I

J32790

TÉLÉVISEUR STÉRÉO

- TV Guide plus
- Télécommande lumineuse
- Image sur image à 2 synchroiseurs
- Son hyper surround

1399⁹⁹

TV GUIDE plus+

et **JVC**

La télévision simplifiée!

Intégré aux téléviseurs JVC, TV GUIDE plus+ vous permet de PROFITER PLEINEMENT de votre appareil :

- 1- Recherche d'émissions
- 2- Aperçu de la programmation future
- 3- Recherche par catégories
- 4- Enregistrement «une touche» pour toute émission à l'horaire et beaucoup plus encore!

*Sur produits à prix régulier de 299\$ et plus. S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin. Frais d'administration minimes requis lors de l'achat.

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Lors d'un achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.

BROSSARD 8100 boul. Taschereau (514) 923-8100
CENTRE FAIRVIEW Entrée boul. Brunswick (514) 630-6815
CHÂTEAUGUAY 19 boul. St-Jean-Baptiste (514) 698-2005
DÉCARIE 6900 boul. Décarie, Carre Décarie (514) 733-6900
DRUMMONDVILLE Carrefour Super Carnaval (819) 472-3124
LASALLE 7800 boul. Newman (514) 595-7800
LAVAL 3956 Autoroute 440, Décor 440 (514) 686-3956
LONGUEUIL 3714 Chemin Chambly (514) 674-3714
MONTRÉAL 3520 boul. St-Joseph E. (514) 255-3520
ST-LÉONARD 4550 boul. Métropolitain E. (514) 722-4550
SHERBROOKE 3280 boul. Portland (819) 346-6633
TROIS-RIVIÈRES Carrefour Trois-Rivières-Ouest (819) 691-4520

MONTRÉAL (514) 722-9710 GRANBY (514) 776-7844 SORÉL (514) 746-4736 BELLEVILLE (514) 446-3821 ST-JEAN (514) 359-5940 ST-ROCH (514) 431-4889 CARREFOUR DU NORD GALERIES DE JOLETTE LACHUTE (514) 562-0208 MONTRÉAL (514) 702-0632 PLACE MONTRÉAL TRUST MONTRÉAL (514) 287-9036 LASALLE (514) 381-4836 CARREFOUR ANGRIGNON L'AVANTAGE (514) 978-0828 L'AVANTAGE (514) 686-9502 TERREBONNE (514) 471-8616 LONGUEUIL (514) 528-9093 ST-HYACINTHE (514) 771-2125 CARREFOUR LAVAL GALERIES TERREBONNE PLACE DESORMEAUX 2125 boul. Casavant O.

Montréal métro



HÔTEL DE VILLE

André Noël

750 000 \$ avec la Générale des Eaux

L'administration du maire Pierre Bourque a décidé de prolonger sa collaboration avec la Générale des Eaux au sein de la chaire industrielle en eau potable de l'École polytechnique. La Générale des Eaux est une multinationale française intéressée à la privatisation du service d'eau à Montréal (gestion déléguée). La Ville de Montréal donnera 750 000 \$ à la chaire en eau potable d'ici à l'an 2002, à raison de 150 000 \$ par année. La Générale des Eaux et sa filiale John Meunier y vont d'une contribution de 500 000 \$. Il y a trois autres contributeurs : la Ville de Laval, la firme d'ingénieurs Vallée Lefebvre et le CRSNG. Les recherches visent l'amélioration de la distribution, l'optimisation des procédés de traitement et la santé. Selon François Patenaude, de la chaire socio-économique de l'UQAM, la Ville de Montréal étudie une nouvelle technique pour doubler la capacité de production de ses deux usines de filtration, probablement dans l'idée d'en céder une à l'entreprise privée — comme la Générale des Eaux — qui pourrait ensuite exporter l'eau.

Des chèques certifiés exigés des jardiniers

La Ville de Montréal exigera dorénavant des chèques certifiés ou des mandats-poste des jardiniers qui veulent cultiver un petit lopin sur ses terrains. Les jardiniers étaient déjà obligés de verser 10 \$. Selon Daniel Boucher, conseiller indépendant, l'obligation de payer cette somme sous forme de chèque certifié vient alourdir cette taxe indirecte et, surtout, compliquer les choses. « L'administration Bourque favorise les débours de nature esthétique, dont les dépenses somptuaires au Jardin botanique et les 375 000 \$ pour l'installation de lumières de Noël, quitte à couper dans les services de base et à imposer des taxes déguisées », a-t-il déclaré.

Emprunt de 100 millions en Allemagne

Le directeur du Service des finances de la Ville de Montréal, Roger Galipeau, est en voyage en Europe, a indiqué son porte-parole, Marcel Chouinard. Cette fois, ce n'est pas pour visiter les compagnies françaises intéressées à la privatisation de l'eau, mais pour conclure un emprunt de 100 millions de dollars, en deutsche marks. Cet emprunt vise à payer les dépenses d'immobilisation. L'année dernière, la Ville a investi au-delà de 80 millions en asphalte et en béton pour les routes, les trottoirs, les viaducs, soit deux fois plus qu'en 1995. Le contrat le plus coûteux est celui de l'élargissement du boulevard Henri-Bourassa. Il y a beaucoup de dépenses additionnelles, non prévues au contrat. À titre d'exemple, le comité exécutif a voté, hier, des crédits de 257 000 \$ en dépenses additionnelles réclamées par le consortium Cima, Dessau, Soprin. Comme les recettes baissent, tous ces emprunts aggravent la situation financière de la Ville. La dette ne cesse d'augmenter, ce qui menace la cote de crédit de la Ville.

Le problème, c'est Bourque !

Daniel Boucher, conseiller municipal indépendant du district Jean-Rivard, tient le maire Bourque responsable de la piètre performance des déneigeurs montréalais. Selon lui, les Montréalais n'auraient pas eu à souffrir autant de l'hiver si le maire n'avait pas « économisé pour financer ses extravagances au détriment des services à la population ». Pourtant, ajoute M. Boucher, la Ville de Montréal a réalisé l'an dernier un surplus de 18,3 millions au seul chapitre de l'enlèvement de la neige. « Ce n'est donc pas à cause du manque d'argent que M. Bourque a failli à sa tâche de bien débayer les rues et les trottoirs, écrit-il dans un communiqué, mais à cause de son incompétence à offrir les services de base à ses concitoyens. » Cela dit, M. Boucher comprend mal que les déneigeurs de la Ville ne déneigent pas en priorité devant les écoles et les hôpitaux, comme cela se faisait auparavant.

ANDRÉ NOËL

Le maire Pierre Bourque a caché les états financiers de la firme Stationnement de Montréal (SDM) au conseil municipal alors qu'il était obligé de les divulguer, a-t-on appris hier à la Commission d'accès à l'information.

L'ancienne administration du maire Jean Doré a délégué la gestion des stationnements et des parcomètres de la Ville à SDM, une filiale de la Chambre de commerce. Le contrat entre la Ville et la SDM a été renégocié par l'administration Bourque en 1995.

Il stipule que la SDM doit remettre ses états financiers vérifiés chaque année à la Ville. Le contrat signale que l'article 964f de la Charte de la Ville s'applique. Or, cet article stipule en toutes lettres

que les états financiers des corporations visées (comme SDM) doivent être déposés au conseil municipal 30 jours après leur réception au comité exécutif.

Non seulement l'administration Bourque a-t-elle violé le contrat et la Charte de la Ville, mais en plus, elle s'est opposée à la divulgation des états financiers devant la Commission d'accès à l'information.

L'administration a dépêché un avocat de la Ville, M^e Philippe Berthelet, pour appuyer le refus de la

filiale de la Chambre de commerce de rendre publics ses états financiers pour l'année 1995. La SDM affirme qu'elle sera d'accord pour divulguer les états financiers des années suivantes, mais pas ceux de 1995. On comprend pourquoi : cela permettrait de comparer avec la situation qui prévalait quand la Ville gérait elle-même ses parcomètres.

M^e Berthelet a argué que la Ville ne pouvait pas rendre publics les états financiers de la SDM, sans le consentement de cette dernière, en vertu de la Loi d'accès à l'information. Or, tous les avocats — et la plupart des journalistes qui connaissent la Loi — savent que la Loi d'accès prévoit seulement des clauses minimales. Lorsqu'une autre loi ou un autre document juridique prévoit un accès plus grand aux

informations, ils ont préséance sur la Loi d'accès.

La demande d'accès aux états financiers de la SDM a été faite par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et par le conseiller indépendant Jeremy Searle. La SDM était représentée par M^e Robert Scalesse, membre du cabinet Robinson Sheppard Shapiro. Le PDG de la SDM, André David, a témoigné.

C'est Richard Imbault, du SCFP, qui a déposé le contrat et les articles de la Charte de la Ville, qui prévoient clairement l'obligation pour le comité exécutif de déposer les états financiers de la SDM au conseil municipal. Le commissaire Michel Laporte a écouté les arguments des uns et des autres. Il rendra sa décision d'ici quelques mois.



PHOTO REMI LEMÉE, La Presse

Les étudiants ont monté une pièce de théâtre pour dénoncer les compressions budgétaires en éducation.

Une autre façon de dénoncer les compressions

MICHELE OUMET

Sentant que leurs membres en avaient assez des manifestations et des grèves, les leaders étudiants se sont creusé la tête pour trouver une façon originale de dénoncer les compressions budgétaires : ils ont monté un spectacle où le gouvernement est mis au banc des accusés.

La pièce de théâtre, qui dure environ 30 minutes, raconte un pro-

cès où le premier ministre Lucien Bouchard et ses ministres Pauline Marois (Éducation), Jacques Léonard (Conseil du Trésor) et Bernard Landry (Finances) sont accusés de « négligence envers l'avenir ».

La pièce comprend cinq personnages — un juge, deux avocats, un sous-ministre et une experte en éducation — et elle se veut provocatrice. Tous, sauf l'avocat de la dé-

fense, prennent le parti du gouvernement et s'acharnent contre les étudiants.

Les présidents des associations étudiantes sont convoqués à la barre comme témoins et ils profitent de l'occasion pour passer leur message et affirmer que la qualité de l'éducation est menacée par « l'obsession » du déficit zéro. À l'UQAM, par exemple, le nombre moyen d'étudiants par classe est

passé de 34 à 39 cette année, ont-ils dit. L'année prochaine, ce chiffre pourrait grimper à 45.

Hier, la petite troupe donnait son spectacle à l'UQAM et environ 150 étudiants s'étaient rassemblés pour assister à la représentation. La tournée se terminera le 19 mars à l'Université de Montréal par un mégaprocès où le gouvernement sera, évidemment, reconnu coupable.

Têtes d'affiche

L'industrie minière du Québec vient de dévoiler les noms de trois étudiants qui remportent les honneurs de son programme de bourses d'études pour l'année 1996-1997. Il s'agit de Marie Gauthier, de Gatineau, étudiante de 3^e année en génie géologique à l'École polytechnique de Montréal ; Dominique Pomerleau, de Québec, étudiante de 2^e année en génie métallurgique à l'université Laval ; ainsi que Christian Goulet, de Dupuy en Abitibi, étudiant de 3^e année en génie minier à l'université Laval. Ces trois étudiants se voient accorder par les membres du comité de sélection une bourse de 1000 \$ chacun pour la qualité de leur dossier scolaire, leur projet de carrière et leur implication dans le milieu.

C'est sous la présidence d'honneur de l'humoriste Lise Dion, assistée des Petit frère et Petite soeur Hélène Jalbert et Louis-Philippe Paris de Saint-Bruno, que se tiendra le 4^e Quillemont des Grands frères et Grandes soeurs de la Vallée du Richelieu (Saint-Hilaire, Beloeil, McMasterville, Otterburn Park, Saint-Bruno, Saint-Ba-

sile-Le-Grand, Sainte-Julie, Boucherville et Chambly), les 22 et 23 mars, à Beloeil. Coût : 25 \$ par équipe de quatre ou cinq quilleurs, avec commandite. Inscription : 464-6188.

Le gala marquant le dixième anniversaire de la Fondation québécoise en environnement sera sous la présidence d'honneur d'André Martel, président-directeur général de Collecte sélective Québec, dont l'objectif est de promouvoir l'implantation de la collecte sélective par tout le Québec. Le tout aura lieu le jeudi 20 mars, à l'hôtel Reine-Elizabeth. Renseignements : 849-3323.

Le Centre de formation en restauration, une école bien spéciale, offre aux femmes de 16 à 35 ans une formation qui leur procurera la possibilité de se trouver un emploi dans l'industrie de la restauration (taux de placement de 80 %). Comme il en coûte 5500 \$ pour former une élève qui n'aura à acquitter que des frais de 800 \$, le Centre doit compter sur l'appui financier d'entreprises pour former des jeu-

nes femmes en difficulté d'intégration au marché du travail (Vidéotron, Rôtisseries Saint-Hubert, groupe Ro-Na, Pacini, groupe Jean Coutu, etc.). Pour rendre ses services plus accessibles, le Centre vient de lancer une campagne de financement qui comportera un tournoi de golf devant avoir lieu le 19 juin, au club de golf de Joliette. Renseignements : 383-4033.

L'Université du Québec à Montréal vient de recevoir un prix du Canadian Information Productivity Award pour l'excellence des services qu'elle offre aux étudiants par Internet. Depuis l'automne 1996, les étudiants de l'UQAM ont accès par Internet à leurs dossiers personnels, à l'horaire de leurs cours et ils peuvent effectuer leur inscription sur le Web.

Remise de cinq bourses de 1000 \$ par la Société des casinos aux finissants en techniques de tourisme de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec qui ont présenté les meilleurs projets. Une bourse d'excellence et une autre de faisabilité ont été décernées à l'équipe d'un projet d'excursions florales en Estrie et en Montérégie. La bourse de l'innovation touristique est allée à un projet liant activités folkloriques et nuitées dans des « cabouses » de pionniers flottant sur l'eau. La bourse du marketing et de la communication est allée à un projet portant sur le Saint-

Laurent, mer et monde, un circuit d'exploration de la vie marine du Saint-Laurent et de découverte des cultures québécoise et acadienne. La bourse de la présentation orale a été remportée par un projet de circuit théâtral montréalais comportant des endroits insolites et inusités.

Le prix de pharmacologie Pharmacia & Upjohn, créé par cette compagnie pharmaceutique pour récompenser (bourse de 500 \$) la productivité scientifique d'un étudiant aux études supérieures au département de pharmacologie de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, est allée à Stéphane Laporte, étudiant au doctorat en pharmacologie, pour ses travaux sur les bases moléculaires de la fonction des récepteurs à l'angiotensine II, une hormone jouant un rôle important dans le contrôle de la pression artérielle.

Adressez vos communiqués à : Têtes d'affiche, La Presse, 7, rue St-Jacques, Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE



André Martel



Lise Dion



Stéphane Laporte

Montréal métro

Le RCM en quête d'un chef et d'un programme

ANDRÉ NOËL

Réunis en conseil général hier soir, des militants du Rassemblement des citoyens de Montréal, principal parti d'opposition à l'hôtel de ville, ont déploré que le parti n'ait ni chef, ni programme.

« Quand on approche les Montréalais pour les recruter, on se fait dire que le RCM n'a pas de programme et pas de chef », a dit Scott McKay, ancien conseiller municipal dans le district d'Honoré-Beaugrand.

Arnold Ludwig, militant dans le district de Lovola, a dit de son côté qu'il ne comprenait pas la position prise par la direction du RCM sur la loi C-71. Lundi soir, les conseillers du RCM ont voté en faveur d'une résolution présentée par le maire Pierre Bourque demandant au gouvernement fédéral de permettre la commandite de certains événements sportifs et culturels par les compagnies de cigarettes.

Le chef de l'opposition, Thérèse Daviau, a répondu qu'il fallait à la fois défendre la santé et les emplois qui découlent des événements commandités. M. Ludwig a rétorqué que quelques centaines d'emplois ne font pas le poids à côté des milliers de morts causées par le tabagisme.

Au cours d'un bref entretien avec un journaliste, Abe Limonchik, ancien conseiller dans Côte-des-Neiges, a déploré de son côté que le RCM n'ait « même pas développé de position sur le projet de commission de développement de la métropole ».

Quelque 150 militants ont tenté, au cours de la soirée, d'établir une liste de positions à défendre d'ici l'adoption d'un vrai programme. Le congrès d'orientation se tiendra avant la fin de l'année, avant ou en même temps qu'un congrès au leadership.

Pour l'instant, la liste est plutôt vague. Seule position forte : le RCM s'oppose à la privatisation de l'eau. Pour le reste, ce parti jadis très combatif parle de l'importance de la « sécurité des citoyens », de la « préservation » des rues commerciales, du « maintien » de la qualité du transport en commun. Pas de quoi mobiliser la population, a dit un militant.

Le parti, qui a eu 10 000 membres en 1986 et 7000 avant les élections de 1994, en compte moins de 1500 maintenant. La présidente, Louise Roy, affirme cependant qu'il n'y a rien d'inquiétant : le RCM fait le plein de membres juste avant les élections. Outre un programme, le parti doit se trouver un candidat à la mairie.

Seule consolation : malgré ses faiblesses, le RCM est apparemment plus vivant que son adversaire, Vision Montréal, le parti du maire Bourque, dont le congrès est sans cesse reporté et qu'ont fui la plupart des militants.

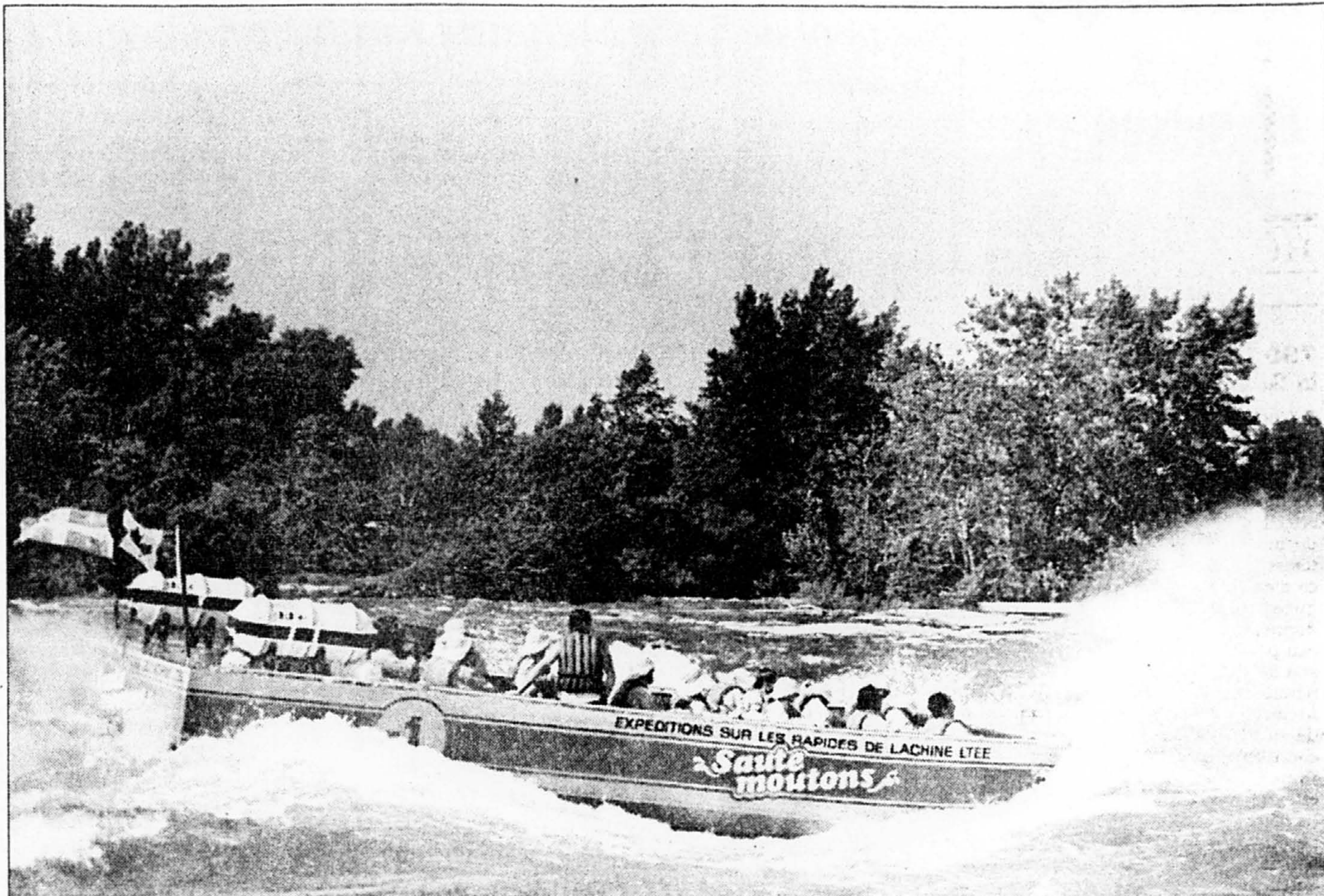


PHOTO THEQUE LA PRESSE

Le « saute-moutons » dans les rapides de Lachine a procuré ces dernières années des émotions fortes à de nombreux amateurs.

Des rapides de Lachine mieux protégés

On craignait le pire pour cet environnement exceptionnel

MARTIN PELCHAT

Interdiction de certains secteurs des rapides de Lachine aux motomarines et autres embarcations, mise en place de programmes de sensibilisation et de protection de la faune et de la flore, restrictions à la baignade et à la circulation des animaux domestiques et stabilisation des berges ; voilà quelques-unes des tâches auxquelles s'attaquent dès maintenant plusieurs partenaires, sous la coordination de la CUM.

Si ces mesures sont aujourd'hui en voie d'être adoptées, c'est que l'utilisation de plus en plus intensive et incontrôlée des rapides de Lachine faisait craindre le pire pour cet environnement exceptionnel. En août 1996, la Ville de LaSalle demandait même à la CUM d'acquiescer les îles, propriétés d'Hydro-Québec, et de faire des rapides un parc régional.

Le comité de la CUM saisi du dossier, présidé par le maire de Verdun, Georges Bossé, n'a pas retenu la solution de l'acquisition ou

du parc. Mais il a réussi à réunir pour une première fois tous les gens concernés : municipalités (même Sainte-Catherine, sur la Rive-Sud), Hydro, villégiateurs, une entreprise de rafting, écologistes.

Aujourd'hui, tous acceptent de faire leur part dans la mise en valeur et la protection des rapides et des îles. Certaines mesures devraient d'ailleurs entrer en vigueur dès cet été. En conférence de presse hier, M. Bossé a promis que le potentiel récréo-touristique des rapides ne sera pas exploité au détriment de l'environnement.

« C'est bien plus fantastique qu'une acquisition pure et dure », a reconnu le maire de LaSalle, Michel Leduc, avant d'ajouter qu'« Hydro-Québec n'était d'ailleurs pas prête à vendre pour une piastre ». M. Leduc s'est dit impressionné par la rapidité avec laquelle le comité a accouché d'objectifs communs. Une rapidité « que j'ai rarement vue à la CUM », a-t-il précisé, avant de laisser tomber un « Me and my big mouth ! »

Des rapides de Lachine au grand

bassin de La Prairie, le fleuve compte plusieurs îles (dont l'île Roch, l'archipel des Sept-Sœurs, l'île au Diable, l'île La Boquet, l'île Joe-Ouellette, les îles aux Sternes). On y trouve 85 chalets occupés l'été par des villégiateurs qui ont signé des baux avec Hydro.

Les menaces posées à ces richesses sont nombreuses : les diverses embarcations, le passage des aéronefs, la villégiature... et même les castors.

Selon les spécialistes, ces îles abritent une quinzaine d'espèces végétales d'intérêt. Le territoire compte aussi 18 frayères. Le Centre de conservation de la faune aillée de Montréal y a répertorié plus de 135 espèces, dont la plus importante colonie de sternes pierregarin de la région et le plus important lieu de nidification du bihoreau à couronne noire au Québec. Et c'est sans parler de la heronnière de l'île aux Hérons.

Enfin, comme il s'agit de la plus grande zone d'eau libre de glaces en hiver au sud du Québec, des milliers de canards y séjournent. Le gouvernement fédéral reconnaît une partie des rapides comme refuge d'oiseaux migrateurs.

Les menaces posées à ces richesses sont nombreuses : les motoma-

lines et autres embarcations, le passage des aéronefs, la villégiature, la pêche sportive, la randonnée pédestre, les brise-glaces, la baignade, les animaux domestiques, l'érosion, et même les castors.

Hier, le leader d'un comité de citoyens de LaSalle, Robert Cordner, lui-même membre du comité Bossé, se montrait heureux du travail accompli, mais aussi inquiet. Il a indiqué qu'une des entreprises oeuvrant dans les rapides, les Descentes sur le Saint-Laurent, de LaSalle, avait « quadruplé » sa capacité en se dotant d'un nouveau jetboat (hydrojet) de 48 passagers. Un des patrons de l'entreprise, Charles de Gaspé-Beaubien, répliqua toutefois que ces embarcations, de même que les canots pneumatiques de rafting, ne servent qu'à descendre les rapides, sans jamais s'approcher des îles. « On ne va pas être affectés par les interdictions parce que notre secteur d'activité est dans les rapides, loin des îles et des frayères, dit-il. On est là pour faire de l'écotourisme. »

Les Descentes sur le Saint-Laurent, qui ont aussi siégé au comité, ont cependant décidé de mettre fin aux excursions guidées en motomarine. Selon M. de Gaspé-Beaubien, au plus une dizaine de motomarines vont et viennent dans le secteur pendant les week-ends d'été. Plusieurs d'entre elles sont louées à Montréal et Longueuil.

16 Mémoire vive

1110CS

PLANS AVANTAGEUX DE LOCATION BAÏ ET DE FINANCEMENT DISPONIBLES

TEXAS INSTRUMENTS **TOSHIBA NEC COMPAQ IBM**

PLUSIEURS MODELES EN MAGASIN A PARTIR DE 1599\$

Sensé et économique!

De plus en plus, les consommateurs fûtés choisissent un portatif. Venez voir pourquoi, chez Dumoulin Informatique: **le spécialiste du portatif au Québec.**

TOSHIBA PENTIUM 100 Mhz

16 Mo de mémoire vive EDO (extensible à 40 Mo) - Disque rigide 810 Mo
Écran couleur 11,3" 800 x 600 haute-résolution - Deux logements (PCMCIA)
Adaptateur CA intégré - Windows 95
Rég.: 2899\$

rabais 700\$ 2198\$

Aussi modèle 200CPS Multimedia avec lecteur CD 6X - Rég.: 3299\$ 2498\$

IBM Thinkpad 586-100 Mhz

Mémoire vive 8 Mo (extensible à 24 Mo) - Disque rigide 540 Mo
Écran couleur 10,4" 640 x 480 haute-résolution - CD-Rom 4X
Deux logements (PCMCIA)
Rég.: 2499\$

rabais 500\$ 1998\$

et pour 299\$...

transformez votre portatif en ordinateur de bureau

Moniteur 14" SVGA couleur haute-résolution
Clavier et souris (valeur 400\$)

De bons accessoires

GVC
Fax/Modem 33.6 kbps
Rég.: 299\$ **239\$**

Canon
Imprimante portative
Rég.: 309\$ **299\$**

TARGUS
Mallette à partir de **45\$**

* Détails en magasin. Les illustrations peuvent différer. Ces modèles ne sont peut-être pas en montre dans toutes les succursales.

Dumoulin

- TR-RIVIERES 5115, boul. Jean XXIII 693-4755
- SHERBROOKE 1112, du Canal 565-3177 2222, rue King O. 566-0261
- JOLIETTE 404, St-Viateur 759-6956
- MONT-LAURIE 469, de la Madone 623-6083
- ROLYN
- GRANBY
- MONTRÉAL 8251, rue Saint-Hubert (Sud de la AMRopolitaine) 385-1777
- CENTRE-VILLE MONTRÉAL 2050, boul. St-Laurent (Établissement facile) 288-7973
- LAVAL 1533, Autoroute 440 Ouest (Côté boul. Industriel) 688-1001
- LONGUEUIL 2203, chemin de Chambly (près Côté-Pointe) 468-5651
- VAL D'OR 1231, 7e Rue 824-3994
- ST-JEAN 391, du Seminaire N. 348-9377
- SOREL 1815, rue Marie-Victoria 742-4511
- ST-REMÉ
- CHATEAUGUAY
- ST-MARTINE

branche sur l'électronique et l'informatique

Pédophile condamné à 38 mois de prison

YVES BOISVERT

Un homme de 62 ans qui a reconnu avoir agressé cinq fillettes a été condamné hier à 38 mois d'emprisonnement au palais de justice de Montréal.

Jacques Morin, de Montréal, vivait avec une femme qui gardait des enfants à domicile. Morin aidait sa compagne ou la remplaçait. Il en profitait pour agresser les enfants. Les agressions se sont passées en 1994, 1995 et 1996.

Morin faisait des attouchements sexuels aux fillettes. Pour l'une d'entre elles, les gestes se sont étalés sur plus de deux ans et se sont répétés plus de 20 fois. Les victimes avaient 10 ou 11 ans.

Morin a été arrêté en janvier 1996. Il a reconnu d'entrée de jeu son « problème » de pédophilie, qui s'est révélé uniquement cinq ans plus tôt, a-t-il dit. Remis en liberté en attendant son procès, Morin s'est encore fait confier la garde d'une petite fille, cette fois de quatre ans. Il a forcé l'enfant à lui faire des fellations et tentant de la sodomiser. Arrêté en août 1996 pour cette affaire, il est détenu depuis.

C'est encore sa compagne, Ghislaine Gagnon, qui lui avait confié sa victime. Elle est d'ailleurs accusée d'avoir complété avec lui pour l'aider à rompre un engagement envers la cour : il ne devait pas être en contact avec des mineurs. Elle a reconnu sa culpabilité, cette semaine, à des accusations de bris de condition, tentative d'entrave à la justice et harcèlement : elle poursuivait les mères des victimes et leur tenait des propos menaçants.

Quoi qu'il en soit, le juge Claude Vaillancourt, de la Cour du Québec, a estimé hier que la proposition de la Couronne (Éliane Perreault), d'infliger neuf ans de pénitencier à l'accusé était disproportionnée. Morin n'a pas d'antécédents judiciaires, il reconnaît son problème, a plaidé coupable et supplie d'être traité. Le juge a noté que Morin a présenté des excuses, en cour, aux familles des victimes et a montré de réels remords.

Il calcule que quatre ans de pénitencier seraient appropriés. L'accusé ayant purgé plus de cinq mois en détention préventive, il le condamne à 38 mois à compter d'hier. Le juge a recommandé qu'il purge sa peine à l'Institut Philippe-Pinel, où l'on traite les pédophiles.

Le présumé meurtrier d'un cuisinier s'embrouille

MARCEL LAROCHE

Le cuisinier tué à coups de couteau le week-end dernier, à Montréal, n'aurait jamais été impliqué dans une querelle amoureuse, comme l'a prétendu son présumé agresseur, mais a plutôt été victime d'une tentative de vol qui a mal tourné !

C'est du moins la principale hypothèse actuellement étudiée par les policiers de la section des homicides du SPCUM chargés d'élucider le meurtre de Hung Quoc Tran.

Tran, un travailleur de 39 ans sans antécédent judiciaire, a été assassiné en pleine rue, vers 2 h 30 dans la nuit de samedi, au cours d'une altercation survenue en face du 1829, rue Ontario. Les policiers de la CUM n'ont eu qu'à suivre des traces de sang sur le trottoir menant dans un logement de la rue Ontario, pour appréhender le présumé meurtrier, Jacques Paco Richard, un Montréalais de 31 ans au passé criminel chargé.

Interrogé par la police, le suspect atteint du sida en phase terminale aurait fourni toutes sortes d'explications abracadabrantes, dont celle voulant qu'il y ait eu une première escarmouche avec Tran au sujet d'une femme, à l'intérieur du Pub Jacques-Cartier, une brasserie située à l'angle de l'avenue Papineau et de la rue Ontario.

L'enquête a cependant révélé que ni Richard ni Tran n'ont été vus samedi soir dernier dans cet établissement, qui n'a rien à voir dans cette histoire de meurtre.

D'autre part, les policiers ont établi que Hung Quoc Tran venait de terminer son quart de travail dans un restaurant de la rue Ontario, et regagnait son domicile à pied quand il a été attaqué dans la rue par un homme armé d'un couteau. Selon le lieutenant-détective Claude Lachapelle, responsable des homicides au SPCUM, tout porte à croire que la victime aurait été tuée lors d'une tentative de vol qui a mal tourné. « Pour l'instant, ce mobile est purement hypothétique, la victime n'ayant pas été dépouillée de son argent, tandis que le présumé assassin se perd dans ses versions contradictoires », a indiqué hier à La Presse l'officier de police.

Jacques Richard a formellement été accusé cette semaine de meurtre au premier degré (prémédité).

« Mon bébé est mort, mon bébé est mort »

Le père de Tara Manning raconte comment il l'a trouvée morte

YVES BOISVERT

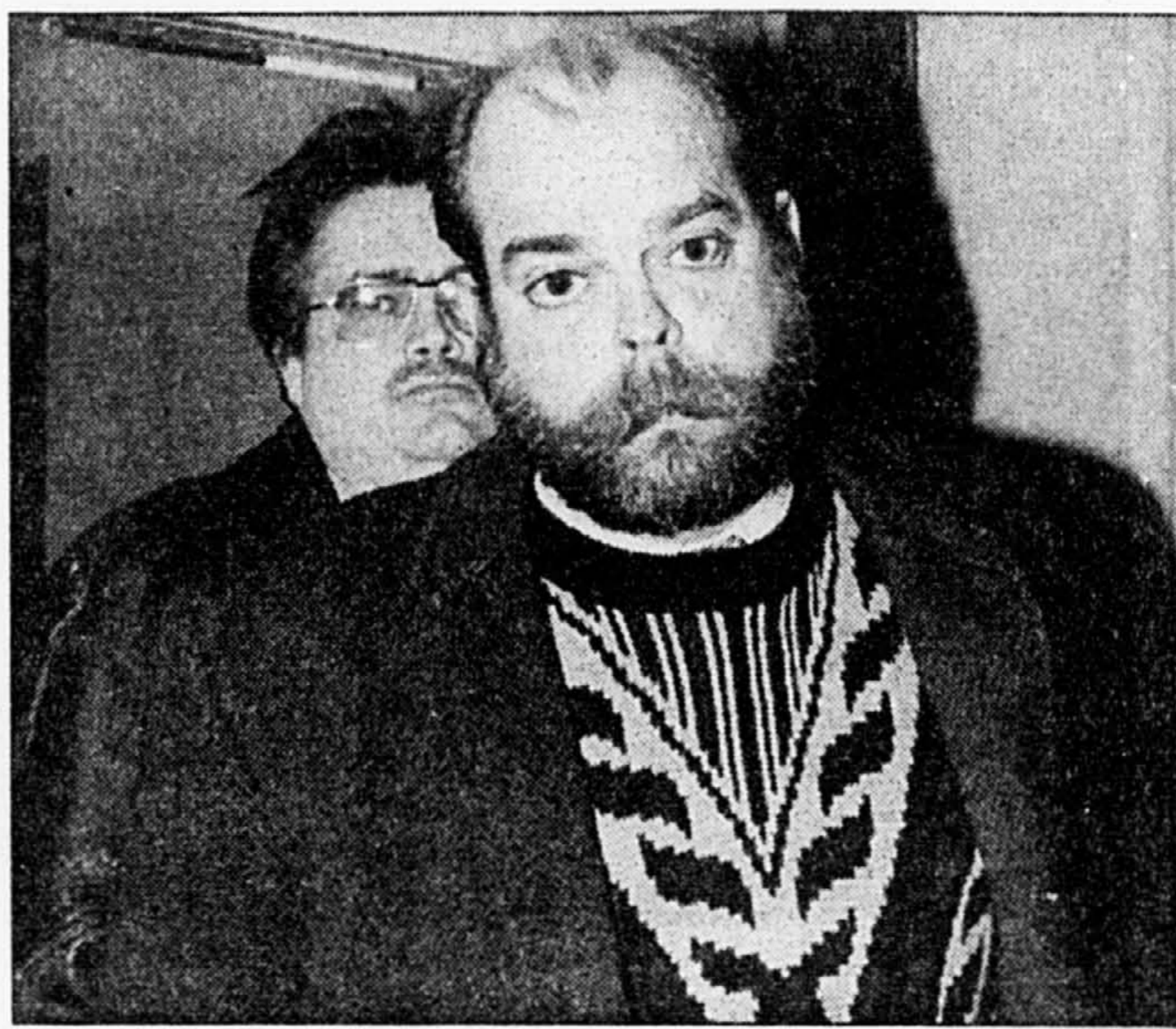
M. Michael Manning a raconté hier à un jury bouleversé dans quelles circonstances il a trouvé sa fille Tara, 15 ans, morte dans sa chambre.

M. Manning, 43 ans, était le deuxième témoin au procès de Gregory Bromby, 20 ans, accusé du meurtre de l'adolescente.

Le 5 mai 1995, vers 5 h, M. Manning s'est réveillé sur le divan du salon dans son duplex de Dorval. Il s'était endormi devant la télévision vers 22 h 30, au tout début d'un film vidéo, après avoir bu l'équivalent de quatre bières et demie, et rien n'a perturbé son sommeil de toute la nuit. Il faut dire que la veille, il était sorti jusqu'à 3 h du matin, avait bu passablement et n'avait dormi qu'une heure.

Toujours est-il que l'homme, un travailleur de la construction spécialisé dans l'aérospatiale, a regagné son lit jusqu'à 6 h, son heure habituelle de réveil. À 6 h 20, le réveil de Tara retentit comme tous les matins de semaine. Mais curieusement, elle n'arrête pas la sonnerie.

M. Manning se rend dans sa chambre pour voir ce qui se passe. La porte était ouverte de deux centimètres. Il voit qu'elle est étendue en diagonale sur un matelas posé à côté de son lit (il arrivait souvent qu'une amie venait y coucher). Il dit : « Tara, c'est l'heure d'aller à



Michael Manning, 43 ans, a témoigné hier au procès de Gregory Bromby accusé du meurtre de Tara.

l'école, réveille-toi ! » Pas de réponse.

Le père s'agenouille près de son enfant et la secoue par les épaules : elle ne bouge toujours pas. Il prend panique et court au sous-sol, où son fils dort. « À l'aide ! À l'aide ! » crie le père.

« J'aurais dû appeler 911 immé-

diatement, je sais, mais c'est ce que j'ai fait », a dit l'homme au jury, en versant quelques larmes. Il parlait doucement et tentait de contenir sa tristesse, qu'on devine immense.

Le fils a téléphoné au service 911, et le père a pris l'appareil. On lui a dit de placer sa fille sur le plancher et de tenter un bouche à

bouche. Mais le corps était déjà raide et il n'était pas capable d'ouvrir la bouche de Tara. Elle était morte, il n'y avait plus de doute cette fois.

Ce n'est qu'en déplaçant le corps de sa fille qu'il a vu un peu de sang, mais pas de plaies.

Après, il ne se souvient plus bien. Il sait qu'il a bercé sa fille en pleurant : « Mon bébé est mort, mon bébé est mort... » Les ambulanciers, les policiers sont arrivés.

Cette nuit-là, comme bien souvent pendant les beaux jours, il n'avait pas verrouillé la porte arrière.

De Bromby, M. Manning a dit qu'il a dormi trois ou quatre fois à la maison, invité par son fils. Lui ne l'a vu que deux fois. Il lui a donné un blouson et a acheté le sien pour 25 \$, afin de l'aider financièrement.

En contre-interrogatoire, l'avocate de Bromby, Theresa Kennedy, a fait ressortir que le petit ami de Tara avait des problèmes de drogue au moment du meurtre et qu'il s'en était ouvert à M. Manning. Cela troublait Tara qui en avait assez.

À quelques reprises, le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure, a perdu patience envers Me Kennedy, qui a lancé des questions hypothétiques au témoin et qui s'est attardée longuement sur des sujets dont la pertinence ne sautait pas immédiatement aux yeux.

Le procès, qui devrait durer plus d'un mois, se poursuit ce matin.

ATTENTION

LES PRIX TOMBENT.



neon 1997



12 797\$*

Ensemble 21A - 2 portes ou 4 portes

➤ Moteur de 2 L à 16 soupapes, 132 ch

➤ Transmission manuelle à 5 rapports

➤ Deux sacs gonflables

➤ Poutres de protection dans les portes

➤ Console centrale avec accoudoir, double porte-gobelets

➤ Vitres teintées

➤ Excellente économie d'essence (5,4 L/100 km)

➤ Roues de 14 po.

➤ Miroirs extérieurs à commande intérieure manuelle

750 \$ AUX DIPLÔMÉ(E)S
Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1997 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1997.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



Programme d'aide pour handicapés physiques

Tous les détails chez le concessionnaire.

VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE

*Remise du fabricant incluse. Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Transport (680 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Offre d'une durée limitée sur les véhicules 1997 uniquement. Chez les concessionnaires participants. Visez votre concessionnaire pour tous les détails. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et avoir à commander.

ATTENTION

Un smoke-in devant la porte du directeur

CHARLES GRANDMONT

Une centaine d'élèves du cégep de Saint-Laurent ont allumé leurs joints de pot et fait jouer leur musique à tue-tête devant le bureau de leur directeur hier midi pour protester contre une perquisition policière effectuée la semaine dernière dans la grande salle du cégep.

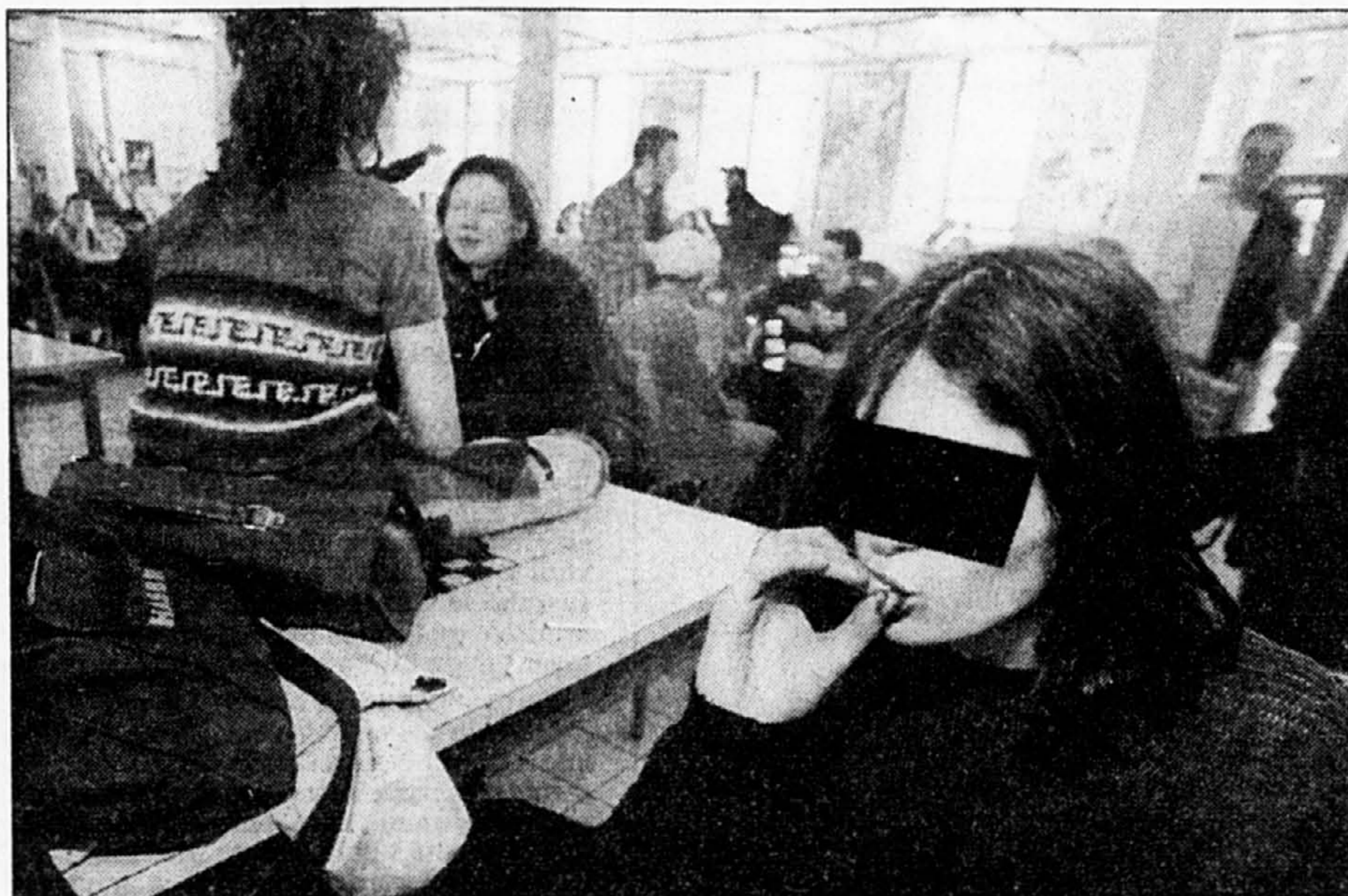
« Les policiers sont intervenus vendredi pour arrêter quelqu'un qui vendait de la drogue, O.K. ; mais ils ont débordé de leur mandat en fouillant la radio étudiante et les gens dans la grande salle », a dénoncé Nathalie, une des responsables de l'association étudiante.

Les cégepiens ont manifesté sagement pendant près de 90 minutes, sous l'oeil bienveillant des agents de sécurité de leur établissement. « On intervient lorsqu'ils consomment dans la grande salle, mais là, ils sont devant le bureau du directeur et il est au courant, alors on les laisse faire », a indiqué un agent de sécurité.

Pour ajouter le boucan à la boucane, les manifestants avaient amené avec eux les haut-parleurs de la radio étudiante et ne sont pas gênés pour en exploiter les 1000 watts de puissance. Les étudiants voulaient ainsi reprocher à la direction de ne pas être intervenue pour freiner le zèle policier lors de la perquisition.

« On déplore le trafic de drogue dans la grande salle, mais on est contre la répression, a précisé Nathalie. On favorise une approche préventive, et ça a entraîné des améliorations depuis cinq ou six ans. »

L'amélioration ne serait cependant pas suffisante aux yeux de la direction, qui a décidé d'aller plus loin que d'émettre de simples avertissements aux collégiens pris en flagrant délit. « Ça avait pris de l'ampleur et on avait des indications que la situation pouvait devenir hors de contrôle », a affirmé le directeur par intérim du cégep, Pierre Léonard.



Scène courante dans la grande salle du cégep de Saint-Laurent, où les agents de sécurité ne font que donner des avertissements aux élèves pris le joint au bec.

PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Le directeur affirme avoir tout fait en son pouvoir pour que les policiers interviennent en douceur. Il explique qu'il n'était pas présent lors de la perquisition, parce qu'il n'avait pas été prévenu du moment où celle-ci aurait lieu.

Depuis bien des années, la grande salle du cégep est un havre de consommation de cannabis pour une petite partie des 3000 élèves du cégep, et ce ne sont pas la dizaine d'avertissements quotidiens des agents de sécurité qui les empêchent de rouler leur joint entre deux parties de cartes.

« On les avertit de la même façon qu'on

avertit quelqu'un qui fume une cigarette dans un corridor », a expliqué M. Léonard. « Mais là, c'était rendu que nos agents se faisaient rire au nez. »

L'association étudiante craint par ailleurs que le directeur par intérim ne veuille nettoyer la grande salle pour faire mousser sa candidature en vue de la sélection du prochain directeur, ce que nie le principal intéressé.

Quoi qu'il en soit, l'association étudiante et la direction doivent se rencontrer vendredi pour tenter de trouver un terrain d'entente où ils pourraient fumer... le calumet de la paix.

Fraude de 150 000 \$ aux dépens d'un camp pour enfants

ANDRÉ CÉDILOT

Un bénévole de Camp Massad Canada, Melvin Diner, 62 ans, a comparu hier en Cour du Québec pour répondre à l'accusation d'avoir fraudé de 150 000 \$ cet organisme à but non lucratif considéré comme l'un des fleurons de la communauté juive de Montréal.

Selon la dénonciation, l'homme de Côte-Saint-Luc aurait réalisé cette arnaque sur une période de sept ans, entre 1988 et 1995, à l'insu de sa femme, secrétaire-trésorière de l'organisation vouée à l'aide aux enfants.

Participant assidu aux activités de Massad Canada depuis plusieurs décennies, Diner avait l'entière confiance des dirigeants. Profitant d'une permission spéciale, il voyait au paiement des dépenses courantes d'un camp de vacances de Saint-Faustin, dans les Laurentides.

Le malheur, c'est qu'il aurait trafiqué certains chèques de façon à ce qu'ils se retrouvent dans son propre compte en banque. En sept ans, révèle l'enquête du sergent-détective Pierre Lyonnais, de la police de la CUM (il a pris sa retraite tout récemment), Diner aurait ainsi encaissé 74 chèques pour une somme de quelque 150 000 \$.

C'est l'entrée en scène d'un nouveau conseil d'administration à Massad Canada, en 1995, qui a permis de découvrir le pot aux roses. La police de la CUM a été saisie du dossier en juin dernier.

Selon le lieutenant-détective Émile Bisailon, de la brigade des fraudes financières de la CUM, il appert que Diner aurait utilisé l'argent pour assouvir sa soif du jeu dans les casinos de Montréal, Las Vegas et Atlantic City. Le suspect fréquentait aussi l'hippodrome Blue Bonnet.

La DPJ des Laurentides est blâmée

GILLES PAQUIN

La Commission des droits de la personne du Québec a accusé hier la Direction de la protection de la jeunesse des Laurentides d'enfreindre la Charte des droits et libertés et sa propre loi en refusant d'offrir certains services aux jeunes de 16 et 17 ans.

Le président de la Commission, Claude Filion, a donc exigé que la DPJ des Laurentides retire une directive enjoignant à son personnel de ne plus retenir les signalements de ces adolescents, sauf dans les cas de danger physique immédiat pour eux-mêmes ou autrui.

Selon M. Filion, cette pratique constitue une véritable modification de la Loi sur la protection de la jeunesse. Elle signifie que pratiquement 75 % des jeunes de 16 et 17 ans signalés à la DPJ de cette région risquent d'être exclus.

Celui qui vit dans la rue ou celle qui demeure chez des parents toxicomanes, absents ou négligents risquent fort de ne pas être considérés comme en danger physique immédiat, a-t-il dit.

Selon les renseignements obtenus par *La Presse*, la DPJ des Laurentides s'apprête à retirer la directive controversée pour la remplacer par une autre fort semblable.

Un toit ou un repas, il faut choisir

CATHERINE VACHON

En commission parlementaire sur la Sécurité du revenu, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a fait part hier à la ministre Louise Harel de ses inquiétudes concernant les conditions de vie des personnes assistées sociales. Celles-ci seraient condamnées à choisir entre « payer le loyer... ou manger », estime l'organisme.

Pour illustrer ses dires, il a mis la ministre au défi d'équilibrer un budget-type dans lequel, sur 500 \$ de prestation mensuelle, 372 \$ étaient consacrés au loyer. Les causes de cette précarisation sont doubles, selon le FRAPRU : la faiblesse du montant des prestations, qui a chuté l'année dernière, et le coût élevé des loyers sur le marché privé.

Le FRAPRU a enfin proposé des solutions au problème du non-paiement des loyers. Selon l'organisme, il n'y a que deux moyens de l'endiguer : d'une part, l'augmentation des prestations de la Sécurité du revenu ; d'autre part, la construction ou l'aménagement de 1700 nouveaux logements sociaux par année.

ATTENTION

ET TOMBENT...



CHRYSLER
INTREPID
1997

22 697\$**

359\$* par mois
Comptant initial de 2150 \$ ou échange équivalent
399\$* par mois
Comptant initial de 1075 \$ ou échange équivalent
439\$* par mois
Aucun comptant initial

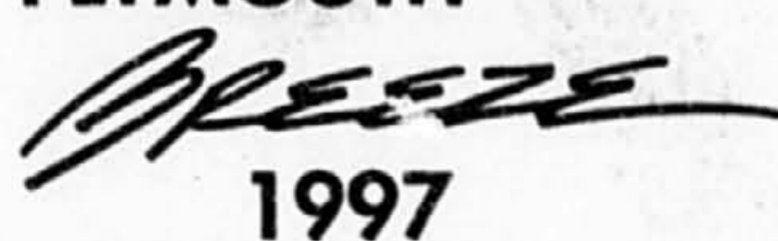
TRANSPORT INCLUS

CiÉ-DOR

Ensemble 22C

- ▶ Moteur V6 de 3,3L
- ▶ Transmission automatique à 4 rapports
- ▶ Climatiseur
- ▶ Deux sacs gonflables
- ▶ Poutres de protection dans les portes
- ▶ Radiocassette AM/FM stéréo
- ▶ Phares antibrouillards intégrés
- ▶ Verrouillage et lève-glace électriques
- ▶ Concept de l'habitacle avancé

PLYMOUTH



DODGE
STRATUS
1997



18 927\$**

277\$* par mois
Comptant initial de 2128 \$ ou échange équivalent
319\$* par mois
Comptant initial de 1000 \$ ou échange équivalent
356\$* par mois
Aucun comptant initial

TRANSPORT INCLUS

CiÉ-DOR

Ensemble 24A

- ▶ Moteur de 2,4L, 150 ch
- ▶ Transmission automatique à 4 rapports
- ▶ Climatiseur
- ▶ Deux sacs gonflables
- ▶ Poutres de protection dans les portes
- ▶ Radio AM/FM stéréo
- ▶ Sièges en tissu de qualité supérieure et nouvelle console

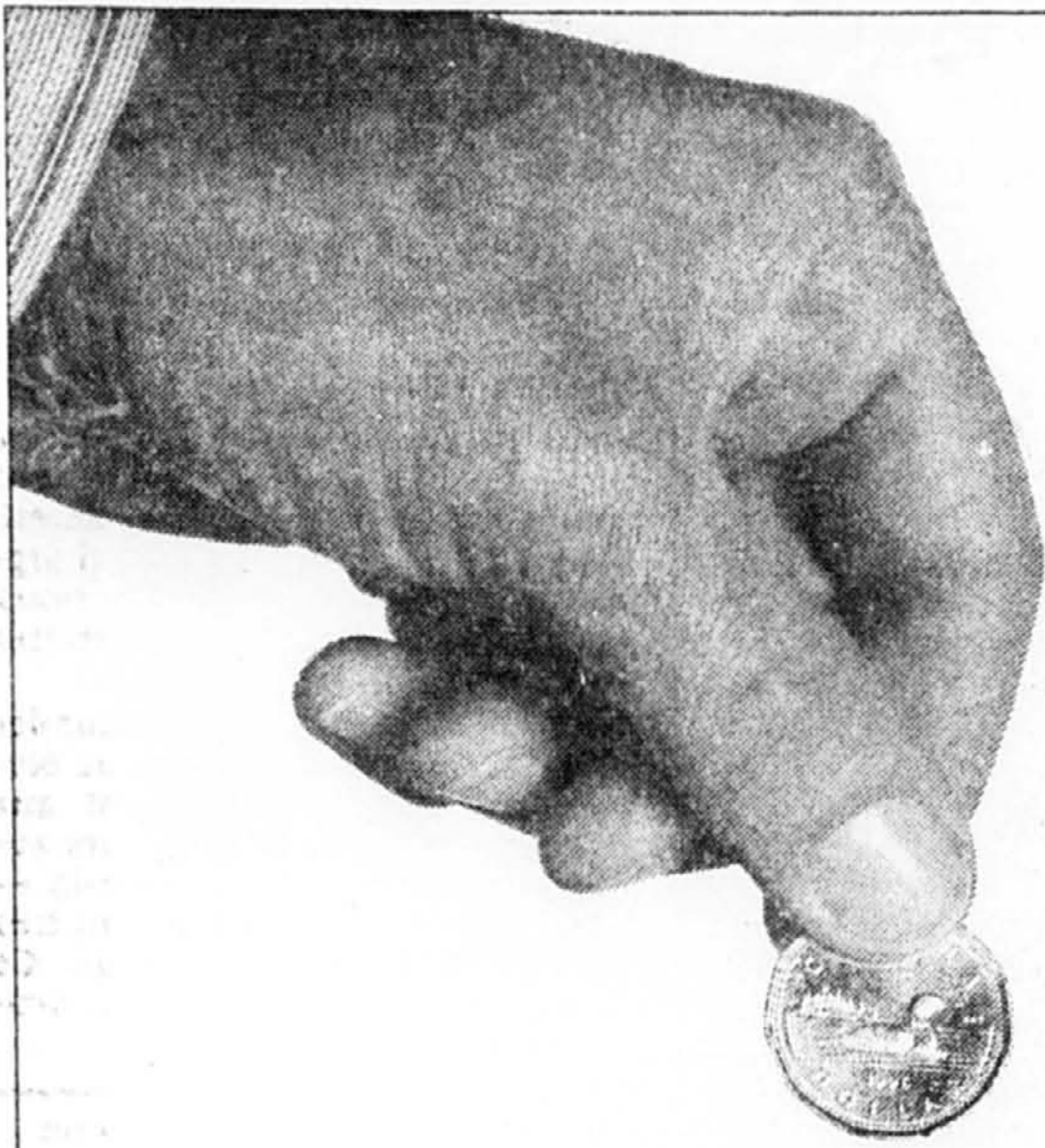


DES VOITURES ET
DES CAMIONS EXCEPTIONNELS

*Remise du fabricant incluse. Prix et tarif mensuel établis d'après la description des véhicules 1997 ci-haut. Terme de 30 mois. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51000 km au taux de 9¢ le km. Financement sujet à l'approbation de Chrysler Credit Canada Ltd. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Offre d'une durée limitée sur les véhicules 1997 uniquement. Chez les concessionnaires participants. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails. Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Le premier versement mensuel ainsi que le dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel arrondi au multiple de 25 \$ le plus près seront exigés lors de la livraison. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et peut avoir à commander. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés.

**Remise du fabricant incluse. Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Offre d'une durée limitée sur les véhicules 1997 uniquement. Chez les concessionnaires participants. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés. Prix établi d'après la description du véhicule 1997 ci-haut. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et peut avoir à commander.

ATTENTION



On va en faire travailler 100 millions comme ça !

Pour créer des emplois, nous investissons 100 millions de dollars dans un Fonds prêts création d'emplois PME.

À la Banque CIBC, nous savons que la question de l'emploi est au cœur des préoccupations de tous.

Donc, afin de favoriser la création d'emplois et de contribuer à la croissance économique du Canada, la Banque CIBC utilisera ce fonds pour offrir des prêts à un taux d'intérêt inférieur à celui de toute autre grande banque.

Les PME contribuent à la création du plus grand nombre d'emplois. Nous offrons donc aux PME admissibles un taux d'intérêt correspondant au taux de base moins 1%* durant la première année sur des montants aussi peu élevés que 15 000 \$.

Toutefois, le prêt doit servir à l'expansion de l'entreprise et engendrer la création d'un emploi.

Alors, si vous croyez que l'intérêt d'une grande banque pour les PME est faible, vous avez entièrement raison... il correspond au taux de base moins 1% pour être précis.

Ainsi, au lieu de nous limiter à la situation actuelle, nous voyons plus loin et nous affirmons notre grande confiance dans l'avenir des PME.

Pour plus de renseignements sur ce programme et tout autre programme destiné aux PME, téléphonez au directeur de comptes, PME du centre bancaire le plus près.

BANQUE
CIBC

* Sous réserve de certaines conditions

Bientôt une « citoyenneté » québécoise pour les immigrants ?

FRANÇOIS BERGER

Le gouvernement du Québec pourrait instituer une cérémonie officielle d'accueil des immigrants, comme le fait déjà le gouvernement fédéral lors de l'attribution de la citoyenneté canadienne, propose le Conseil des relations interculturelles (CRI), un organisme consultatif du gouvernement québécois.

Les nouveaux arrivés deviendraient ainsi les premiers titulaires d'une nouvelle « citoyenneté » québécoise, qui ferait contre-poids à leur appartenance canadienne et dissiperait « l'ambiguïté persistante » sur la véritable société d'accueil des immigrants, a suggéré le CRI, hier, dans un avis remis au ministre québécois des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, André Boisclair.

Le président du Conseil, Arlindo Vieira, a précisé qu'il s'agit là d'un « moyen symbolique » parmi d'autres pour insuffler un sentiment d'appartenance au Québec chez les nouveaux venus, au moment où on assiste à une « montée inquiétante de l'intolérance culturelle », particulièrement à travers une « polarisation linguistique » entre l'anglais et le français dans l'île de Montréal.

Une telle cérémonie officielle pourrait être tenue « en complément de l'attribution de la citoyenneté canadienne », dit prudemment l'avis du Conseil, qui se garde bien de faire allusion au projet souverainiste du gouvernement de Lucien Bouchard.

M. Vieira a d'autre part suggéré que Québec retire à la Société Saint-Jean-Baptiste la

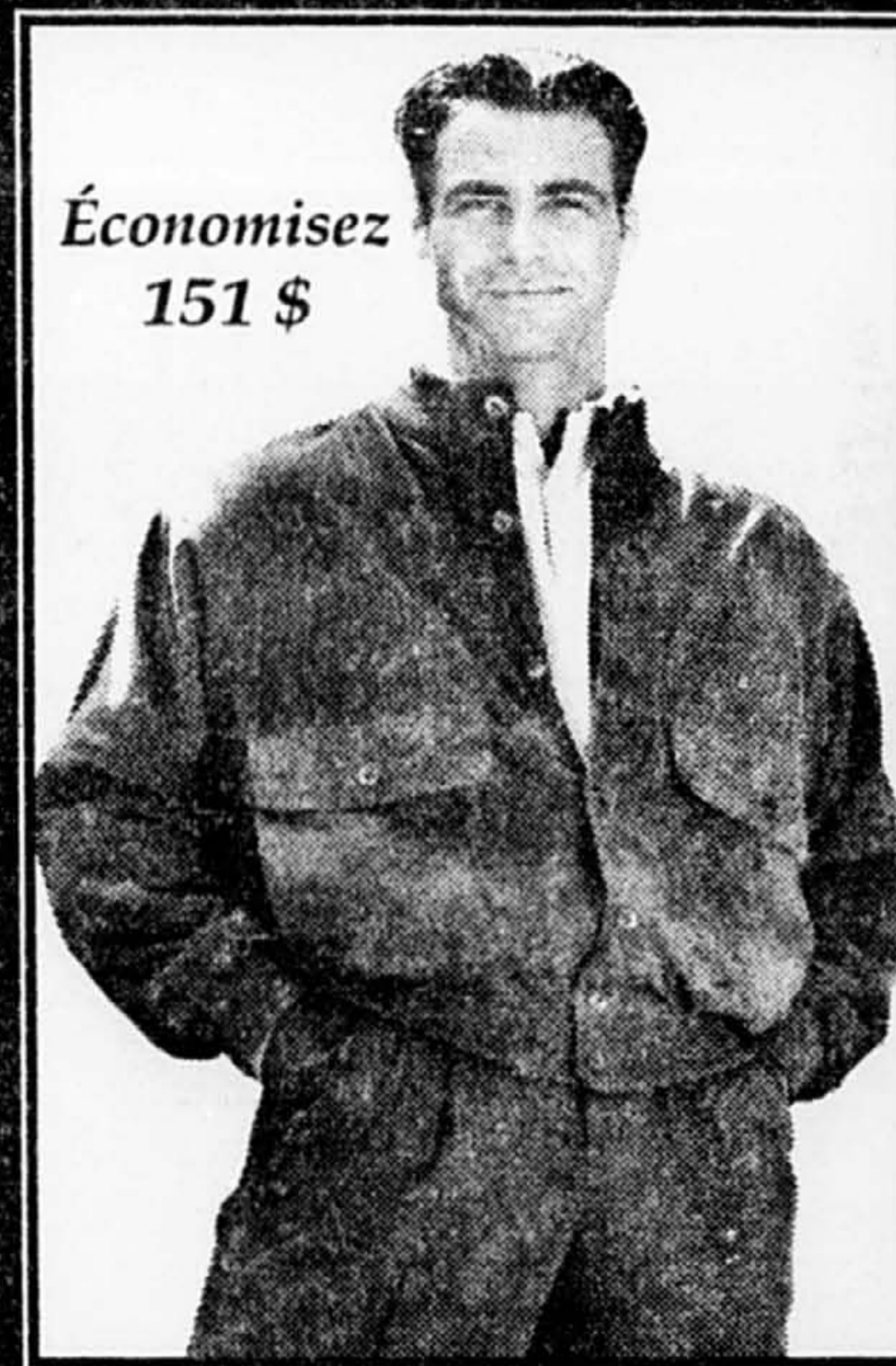
responsabilité d'organiser les activités de la Fête nationale du 24 juin, parce que l'événement est actuellement identifié à un groupe ethnique particulier (c'est-à-dire les Québécois francophones dits de « souche »).

Selon le président du CRI, l'idée d'une citoyenneté québécoise serait mieux défendue si la Fête nationale du Québec faisait plus de place à la diversité. « Il y a actuellement un détournement de la Fête du 24 juin qui contribue aux difficultés d'intégration des minorités », a dit M. Vieira.

Le document présenté hier, et intitulé « Un Québec pour tous ses citoyens », est le résultat d'une consultation menée l'an dernier dans toutes les régions et à laquelle ont participé 1100 personnes. Un deuxième document portant sur la régionalisation de l'immigration doit être rendu public prochainement.

Outre la question d'une citoyenneté québécoise, le rapport d'hier examine l'embauche des minorités dans les entreprises publiques et privées, où le CRI constate un « problème majeur ». Dans la fonction publique québécoise, à peine deux pour cent du personnel est issu des minorités. Le Conseil déplore notamment l'absence de représentants des minorités dites visibles au sein de la magistrature.

L'organisme consultatif recommande par ailleurs l'abolition du système scolaire confessionnel comme moyen de promouvoir une intégration plus harmonieuse des minorités.



Économisez
151 \$

Notre
Blouson de suède
en peau de chèvre

Élastique au col et aux poignets
— 3 couleurs • P-M-G-TG

Solde
299 \$

Rég. 450 \$

A.Gold

Commandes téléphoniques de l'extérieur de Montréal SANS FRAIS 1-888-622-GOLD

960, rue Ste-Catherine O. • Le Carrefour Laval • Centre Rockland • Les Galeries d'Anjou
Fairview Pte-Claire • Mail Champlain Brossard • La Place Vertu • Promenades St-Bruno
Entrepôt 2050-2056, rue Bleury • No. 11, rue York, Ottawa • Place Ste-Foy, Québec

GRAND SOLDE D'INVENTAIRE

Jusqu'à **70%** DE RABAIS

3 jours seulement :

vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 mars

Le plus grand importateur de pierre naturelle au Canada

ARDOISE carreaux 12 x 12	à partir de 2,99 \$ le pi car.
GRANIT carreaux 12 x 12	à partir de 5,99 \$ le pi car.
MARBRE carreaux 12 x 12	à partir de 3,99 \$ le pi car.
CÉRAMIQUE carreaux grandeurs variées	à partir de 0,89 \$ le pi car.

Promotions sur marques réputées telles que American Standard, Kohler, Jacuzzi et Aquabraxs.



DÉTAILLANT
KOHLER.

9151, boul. Saint-Laurent, au nord du boul. Métropolitain (514) 382-7330

Les privatisations ont permis des économies substantielles dans les villes américaines

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

La privatisation de services dans les grandes villes américaines aurait permis des économies de 15 à 20 %, indique une enquête effectuée par trois chercheurs de l'Université West Virginia.

Les universitaires ont réalisé un sondage auprès des administrateurs de 66 grandes municipalités¹. L'enquête a permis de constater que la privatisation est passablement avancée aux États-Unis, la moitié des villes participantes ayant cédé au privé sept secteurs d'activités ou plus. Les domaines

dont elles se sont le plus souvent délestées sont, dans l'ordre, le remorquage de véhicules, la collecte des ordures ménagères, la sécurité des bâtiments et la réparation des rues.

Les économies rapportées sont substantielles, mais « beaucoup moins importantes que celles qu'annoncent les apôtres de la privatisation », selon les chercheurs.

Les hauts fonctionnaires interrogés estiment que les privatisations ont permis, outre des économies, des améliorations importantes dans la qualité des services offerts. Des améliorations qu'ils chiffrent à 25 %. Mais Denis Bélanger, professeur à l'École des hautes études commerciales (HEC) de Montréal, est sceptique : « Dans ce genre de

questionnaire, où c'est facile d'identifier le service ou la ville dans les résultats, il est bien difficile pour les gestionnaires de dire qu'ils sont très insatisfaits des expériences qu'ils ont eux-mêmes menées. »

Quoi qu'il en soit, les économies réalisées semblent s'être faites aux dépens des employés municipaux transférés au privé.

Malgré la satisfaction qu'ils manifestent au sujet de la privatisation, plusieurs hauts fonctionnaires des villes américaines soulignent que celle-ci n'est pas une solution miracle. « La privatisation n'est pas une panacée, a écrit un administrateur. L'impact politique est énorme. En outre, il y a de bons et de mauvais entrepreneurs. » Plusieurs ont souligné la nécessité pour l'ad-

ministration municipale de mettre en place un système efficace de surveillance de la performance des fournisseurs.

À l'œil du journaliste, la privatisation semble plus avancée aux États-Unis qu'au Québec. Mais on ne le sait pas vraiment. « Il n'y pas de données comparables à celles-ci pour le Canada », explique Michel Patry, directeur de la recherche aux HEC et spécialiste de ce qu'on appelle l'impartition, terme savant qui désigne, entre autres choses, ce que le commun des mortels appelle la privatisation.

« Aux États-Unis, il y a eu une vague de privatisations il y a à peu près dix ans, en raison notamment du retrait de certaines subventions fédérales. Au Canada, on n'a pas connu ce cycle-là du tout », souli-

gne le professeur Patry.

Les comparaisons sont d'autant plus difficiles à faire entre les deux pays que les municipalités américaines ont souvent à leur charge des responsabilités qui, chez nous, relèvent du provincial. Certains services sociaux, par exemple.

Selon M. Patry, les économies mentionnées dans cette récente étude américaine correspondent aux résultats obtenus par plusieurs autres chercheurs : « Ce chiffre-là — entre 15 et 30 % —, ça revient très souvent dans d'autres travaux. Ce n'est pas insignifiant comme économies ! »

¹ Dilger, R.J. et al. PRIVATIZATION OF MUNICIPAL SERVICES IN AMERICA'S LARGEST CITIES. *Public Administration Review*, vol. 57, no 1, janvier/février 1997.

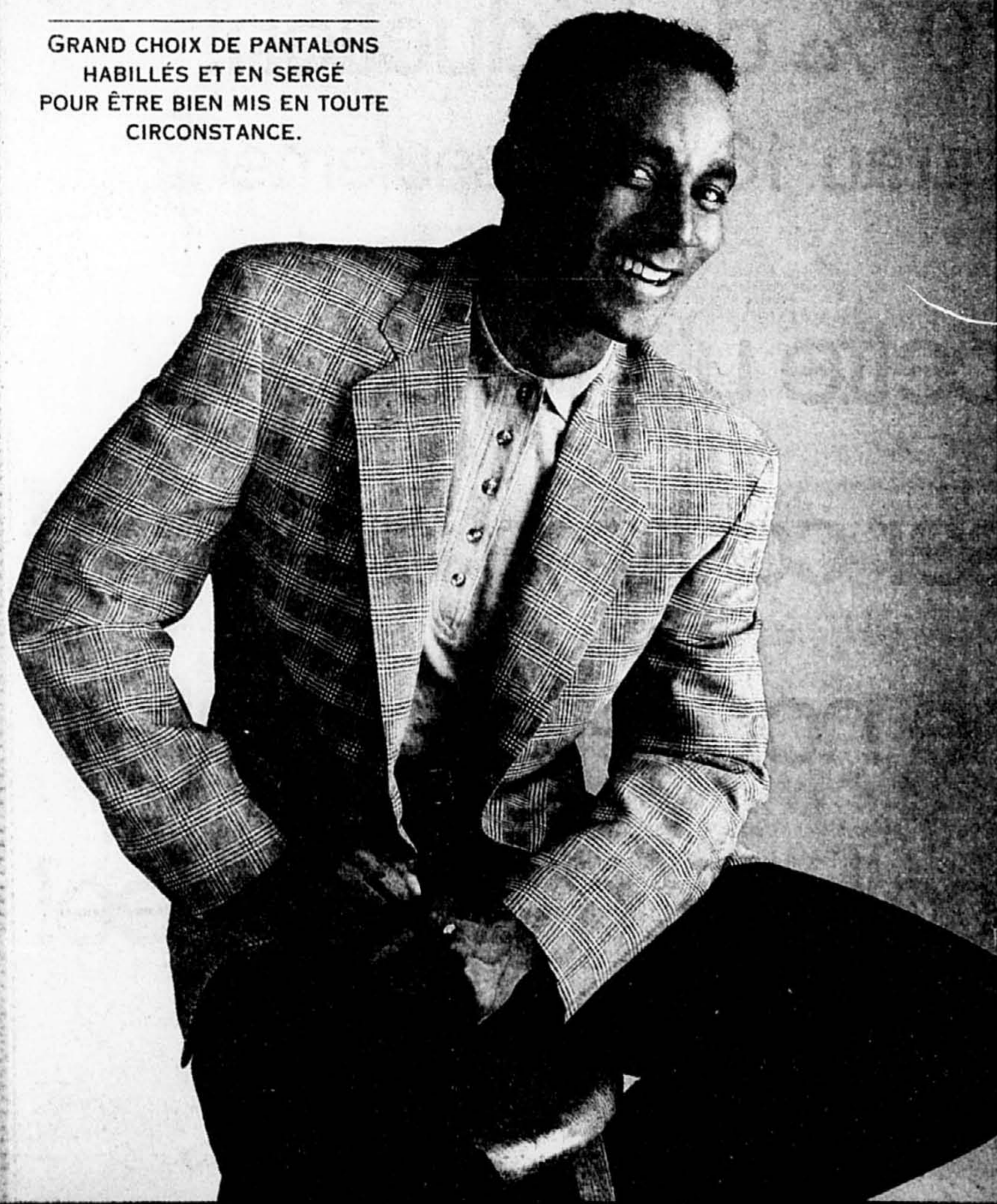
Vêtements de
marque pour
hommes à prix
remarquablement
accessibles

Des économies
de 40 % à 60 % !

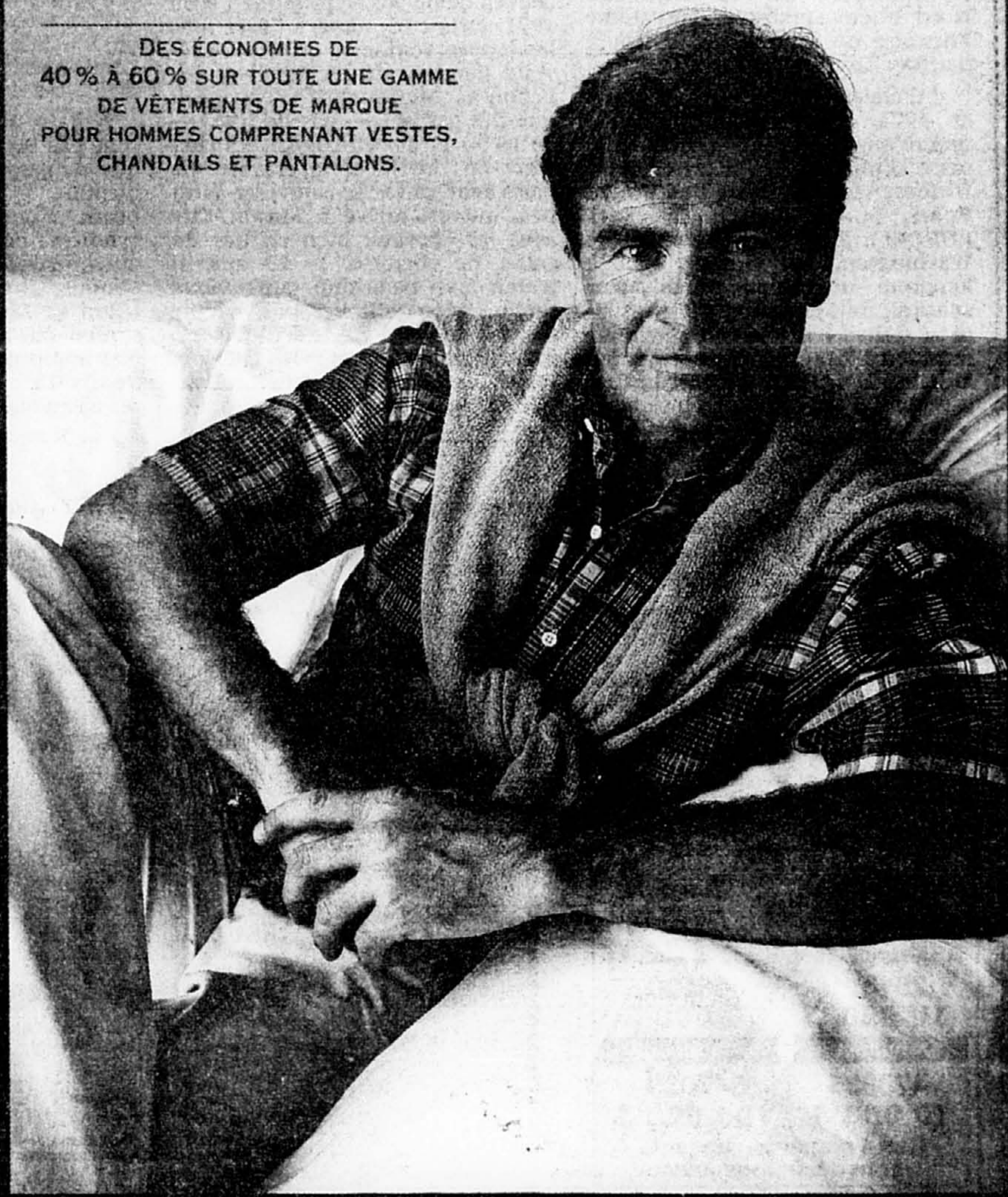
DE 40 % À 60 % DE RABAIS
SUR LES PRIX COURANTS
DES BOUTIQUES POUR
HOMMES

LE PRIX
DES MARQUES
S'Y DÉMARQUE

GRAND CHOIX DE PANTALONS
HABILLÉS ET EN SERGÉ
POUR ÊTRE BIEN MIS EN TOUTE
CIRCONSTANCE.



DES ÉCONOMIES DE
40 % À 60 % SUR TOUTE UNE GAMME
DE VÊTEMENTS DE MARQUE
POUR HOMMES COMPRENANT VESTES,
CHANDAILS ET PANTALONS.



POLOS, HENLEYS,
CHEMISES SPORT À
MANCHES COURTES ET
LONGUES SIGNÉS PAR
LES GRANDS NOMS DE
LA MODE MASCULINE
PLUS UNE FOULE DE
VESTES EN STOCK.

LES MODÈLES PEUVENT VARIER D'UN MAGASIN À L'AUTRE.



WINNERS
On gagne à y aller souvent

NOS HEURES D'OUVERTURE : LE LUNDI ET LE MARDI DE 9 H 30 À 18 H, DU MERCREDI AU VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H, LE SAMEDI DE 9 H À 17 H ET LE DIMANCHE DE 11 H À 17 H.

DOLLARD-DES-ORMEAUX
Galeries des Sources
Boul. des Sources
683-6260

LAVAL
les Galeries Laval
Boul. le Corbusier et Saint-Martin
978-5055

LASALLE
Place Newman
Rue Dollard et boul. Newman
595-5545

CÔTE-ST-LUC
Square Décarie
Boul. Décarie et Vézina
733-4200

GREENFIELD PARK
Boul. Taschereau et
rue Gladstone
923-2540

SAINT-LÉONARD
4375, rue Jean-Talon est
Près du boul. Pie IX
374-0880

LONGUEUIL
Place Desormeaux
2877, chemin de Chambly
646-1096

Un seul McDo a été syndiqué, en 1971

Les Américains suivent de près l'essai de syndicalisation à St-Hubert

DENIS ARCAND

Pour ce qui est de se battre contre les syndicats, la moyenne au bâton de la chaîne de restaurants McDonald's est presque parfaite.

Le syndicat des Teamsters-Québec considère comme le premier match d'une longue saison sa tentative de syndiquer le McDonald's du boulevard Gaétan-Boucher, à Saint-Hubert.

La multinationale américaine qui a donné naissance aux Big Macs, à Ronald McDonald et aux Padres de San Diego (l'équipe de baseball) frappe pour 12 699 en 12 700 présences au bâton. De mémoire syndicale, on croit qu'un seul des 12 700 McDo de l'Amérique du Nord a été syndiqué dans toute l'histoire de la compagnie lancée par Ray Kroc en 1955.

« C'était à Mason City, en Iowa, en 1971, et ça a duré seulement quatre ans avant que la compagnie casse l'union », a déclaré Marv Hrubes, vice-président des United Food & Commerce Workers (UFCW), joint au siège social de Washington. M. Hrubes était à l'époque un jeune organisateur syndical frais émoulu de l'université : « C'était ma toute première affectation ! Après ça, j'ai été muté ailleurs, le syndicat de Mason City est tombé et, malheureusement,

personne n'a plus jamais réussi à percer un McDo aux États-Unis... »

Au Canada non plus, apparemment. En 1993, les cousins québécois des UFCW, les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, ont échoué à Longueuil et à Orangeville, en Ontario. L'indigestion de McDonald's a été tellement forte que le président canadien des TUAC a donné la consigne de ne plus essayer de syndiquer les restaurants aux arches dorées. Trop cher en avocats.

Selon M. Hrubes, les syndicats américains ont également perdu leur appétit pour les 12 000 McDonald's des États-Unis. Mais les Teamsters américains disent qu'ils suivent de près ce qui se passe à Saint-Hubert.

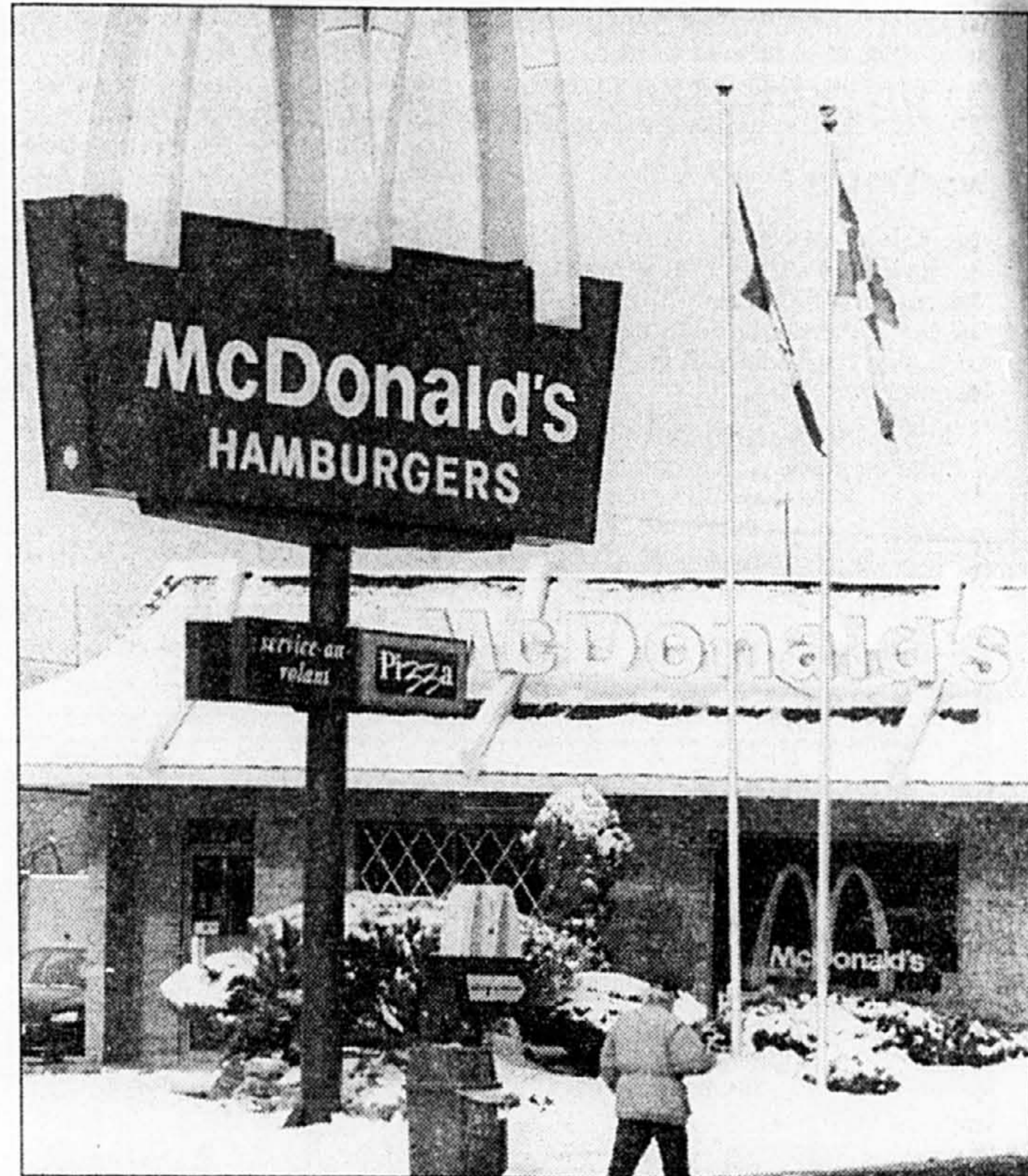
En fait, la syndicalisation du McDo de Mason City est un accident historique qui est passé à un cheveu de ne pas se produire : « En 1971, c'était les années 70 et tous les jeunes voulaient avoir les cheveux longs », affirme Hrubes. « À l'époque, McDonald's n'engageait que des garçons — pas de filles — de 16 ou 17 ans et exigeait les cheveux en brosse et la cravate. Ils haïssaient ça ! » se souvient Hrubes, qui est arrivé à Mason City avec les cheveux bien en bas du collet de chemise. A 25 ans, il n'était pas beaucoup plus vieux que les ados qu'il recrutait. « Je ne dis pas que ça a été le seul facteur, mais le droit de porter les cheveux longs a sûrement été une motivation importante. »

Jim Schupbach, qui avait 17 ans en 1971, apporte des nuances : « C'est sûr qu'on écoutait les Rolling Stones et qu'on n'aimait pas les cheveux courts, mais comme pour bien d'autres choses de cette époque, les cheveux étaient un symbole », dit Schupbach, qui porte maintenant aux épaules ses cheveux gris « et une barbe de 10 à 12 pouces de long pour aller avec ».

« Personnellement, je trouvais que le patron ne me respectait pas, et la question des cheveux était juste un aspect de ce manque d'équité. Par exemple, j'étais fameux dans la cuisson des burgers et j'avais gagné le concours du meilleur opérateur de grill de l'Iowa. Mais le patron a refusé de m'envoyer au concours national parce que mes cheveux touchaient à mon col de chemise. »

Outre le droit de porter les cheveux longs — et la résille — Hrubes souligne que la convention collective a aussi porté sur les salaires de 1,60 \$/h à 2,10 \$/h et structuré l'ancienneté, les heures supplémentaires et des horaires réguliers.

A Saint-Hubert, les cheveux ne sont pas un enjeu. « Mais le manque de respect est encore un problème », a dit Henri van Meerbeek, l'agent de recrutement du syndicat des Teamsters. « Mais nous pensons que cette fois sera la bonne. » Il dit que la moyenne au bâton de McDonald's ne l'impressionne pas : « La mienne est pas mal non plus. L'an dernier, j'ai entrepris 14 accreditations et j'en ai réussi autant ; c'est 14 en 14... »



Le syndicat des Teamsters-Québec considère comme le premier match d'une longue saison sa tentative de syndiquer le McDonald's du boulevard Gaétan-Boucher, à Saint-Hubert.

École professionnelle de Bande Dessinée

933-6649 Bertrand

Adolescents: 13-16 ans
6 dim. 13h30-15h30
Début: 16 mars 1997

loto-québec résultats

Tirage du 97-03-12

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
291651	663560
10 000 \$	10 000 \$
3 ^e numéro	4 ^e numéro
478835	547833
10 000 \$	100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

Banco Tirage du 97-03-12

4 5 12 13 17
18 29 30 34 36
38 40 47 50 51
53 56 61 66 70

Quotidien Tirage du 97-03-12

3 4
675 7415

Extra Tirage du 97-03-12

NUMÉRO 363321

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde



Ils sont conçus pour vous procurer le confort, la facilité d'entretien, la durabilité et la sécurité, mais surtout une allure formidable. Nos «durs qui durent» ont des poches secrètes et des poches sécuritaires.

Tilley Endurables
1050, ave. Laurier Ouest
272-7791
CATALOGUE GRATUIT
1-800-465-4249

Soutenez nos athlètes!
Association québécoise des sports en terrain roulant
614 252-3108

Braderie de fourrures

chez Birger Christensen

Jusqu'à 70 % de réduction!*

En vigueur jusqu'au 16 mars seulement....

Profitez de cette ultime occasion d'économiser comme jamais à l'achat d'une nouvelle fourrure! Toute notre collection est bradée!

*Ne s'applique pas aux achats antérieurs.



PURVEYOR TO HER MAJESTY THE QUEEN OF DENMARK



PURVEYOR TO HIS MAJESTY THE KING OF SWEDEN



PURVEYOR TO HER MAJESTY THE QUEEN OF GREAT BRITAIN

BIRGER CHRISTENSEN
chez
HOLT RENFREW

Nous offrons les plus belles fourrures au pays!

Rue Sherbrooke, angle de la Montagne
842-5111

Centre Rockland
738-3500

Gel de taxes ou non à Laval ?

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Option Laval a accusé hier le maire Gilles Vaillancourt de se servir des fonds publics pour annoncer faussement un gel de taxes pour les Lavallois. Son chef, Jean Rizzuto, se dit prêt à participer à un débat avec son adversaire sur la fiscalité municipale et sur le Cosmodôme.

« Chaque fois que nous affirmons, preuve à l'appui, que le maire ne dit pas la vérité, il se cache derrière des communiqués pour nous démentir, soutient Jean Rizzuto. Si c'est vrai que nous faisons fausse route, je le mets au défi me rencontrer dans un débat public sur ces sujets et nous allons bien voir qui des deux a raison. »

Appuyé par des tableaux préparés par l'actuaire Martial Fortin, M. Rizzuto a tenté de démontrer que dans le dépliant — « de propagande payé par les fonds publics », a lancé le président de ce parti, Philippe Garceau — envoyé dans tous les foyers faisant état d'un cinquième gel en cinq ans, M. Vaillancourt n'avait pas inscrit tous les chiffres. Avant de rencontrer la presse, les dirigeants de cette formation avaient étudié une trentaine de comptes de taxes provenant d'un peu partout à travers l'île Jésus.

« On ne dit pas que le Cosmodôme coûte au total 26 millions aux Lavallois ; que la taxe de transport en commun coûte 18,50 \$ par logement, que Bell Canada va facturer un montant de 10 \$ à chaque abonné pour le 911, qu'auparavant ce montant était payé par la Ville, que la dette de la Ville atteint 35 % du budget global. On n'indique pas que les taxes sur les piscines et l'enlèvement de la neige ont aussi augmenté et que plusieurs contribuables auront à payer en 1997 une nouvelle taxe sur les moustiques », a précisé M. Rizzuto, qui sera selon toute vraisemblance candidat d'Option Laval à la mairie.

Le maire Vaillancourt a publié, moins de deux heures plus tard, un long communiqué où il écrit : « La fiscalité municipale est un domaine qui doit être traité avec rigueur et objectivité. Il est malheureux que Jean Giovanni Rizzuto et Option Laval utilisent des procédés démagogiques pour en parler. La Ville de Laval émet plus de 100 000 comptes de taxes, on ne peut pas tirer de conclusions sur les variations des taxes foncières à partir d'analyse d'un petit nombre de comptes. »

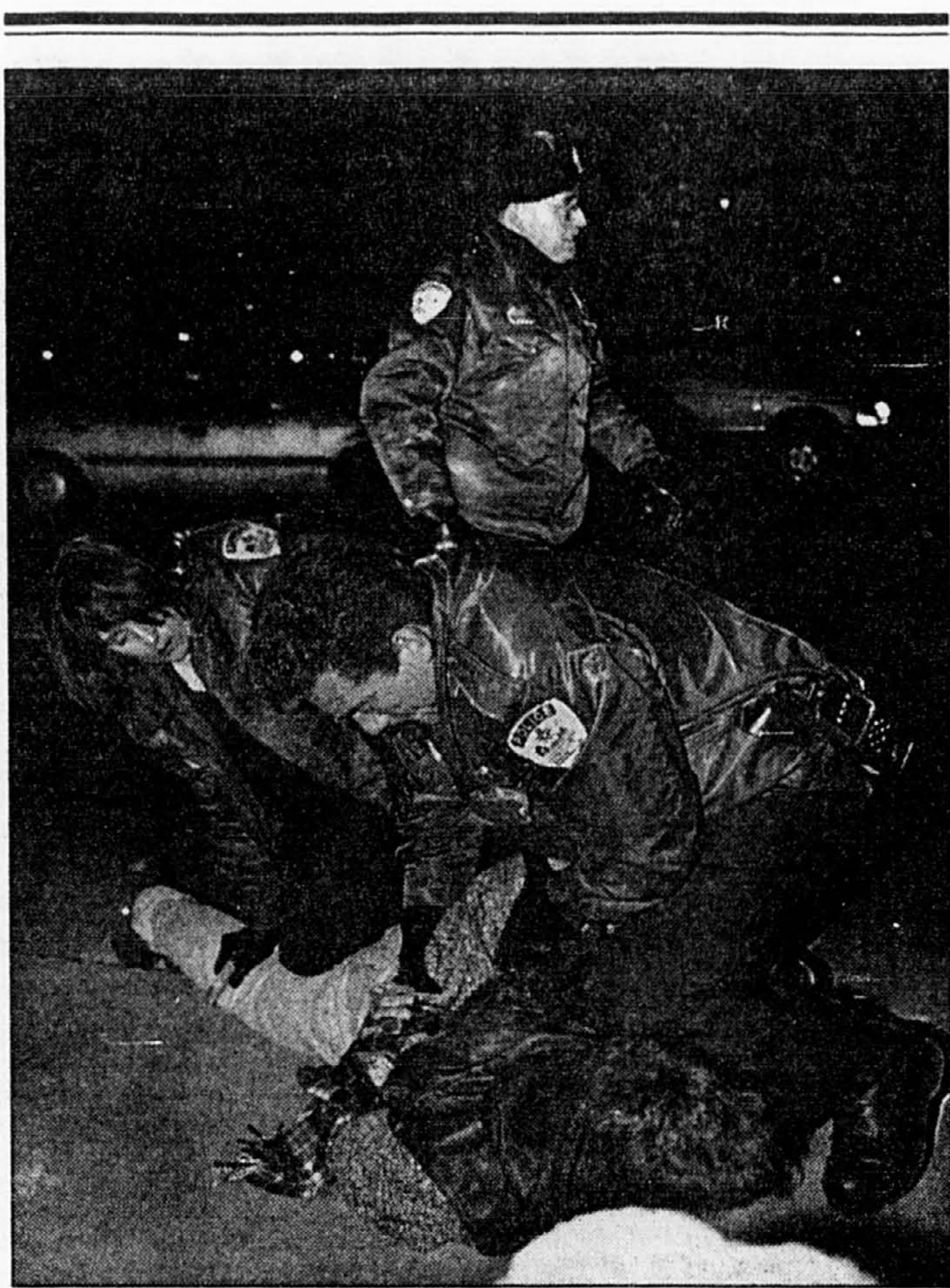


PHOTO STÉPHANE BRUNET, collaboration spéciale

Violente dispute

Alors que son conjoint roulait à toute allure sur le boulevard Saint-Jean, à Pointe-Claire, une jeune femme s'est éjectée hors de leur voiture, vers 19 h hier, culbutant jusqu'à la voie ferrée et s'infligeant de légères blessures. Le couple se disputait violemment lorsque la jeune femme s'est lancée à l'extérieur. Quant au conducteur, il était très agressif à l'arrivée des policiers, allant jusqu'à s'en prendre au photographe de *La Presse*. Les agents l'ont rapidement maîtrisé et amené au poste, où il devait passer un alcootest.

Photos de Thibault en cour à Moncton

Des photos d'un réputé trafiquant de drogues de Montréal, Albert Thibault, alors qu'il converse à l'aéroport de Moncton avec Raymond Shalala et Gilles Castonguay, ont été admises hier comme preuves au procès que subit Shalala.

Thibault, qui serait fort bien connu dans le monde interlope, est accusé d'avoir travaillé avec Shalala, un avocat de Moncton, pour blanchir 4,8 millions du trafic de drogues.

Les contrôleurs routiers cessent temporairement leur grève du zèle

ANDRÉ CÉDILOT

Soucieux de préserver l'état du réseau routier, les patrouilleurs de la Société d'assurance automobile du Québec ont décidé de cesser leur grève du zèle durant la période de dégel qui commence samedi prochain.

C'est le message qu'a lancé hier le président de la Fraternité des constables du contrôle routier, Guy Lalumière, à l'intention des camionneurs qui auraient quelque peu négligé de respecter les lois depuis le 31 janvier.

Dans le milieu du transport, ce n'est un secret pour personne que les 200 contrôleurs routiers, insatisfaits de la tournure des négociations avec le gouvernement, sont beaucoup moins vigilants dans l'application des lois.

Ils ont pris la mouche le 31 janvier, quand le Conseil du Trésor a subitement mis fin aux pourparlers entourant une étude comparative de leurs salaires qui traîne depuis quatre ans. Dans les faits, la question de l'ajustement des salaires des contrôleurs routiers est dans l'air depuis 1990. En 1993, un arbitre du ministère du Travail leur avait même donné gain de cause. Dans un geste sans précédent, le ministre Daniel Johnson, alors président du Conseil du Trésor, avait

rejeté la décision et proposé la création d'un comité paritaire.

Quatre ans et une cinquantaine de rencontres d'évaluation plus tard, les parties s'étaient entendues sur la moitié des points quand les représentants du Conseil du Trésor et de la SAAQ ont quitté la table.

Le 11 février, le président de la SAAQ, Jean-Yves Gagnon, a mis le feu aux poudres en invitant le syndicat à porter de nouveau le dossier en arbitrage, précisant bien que la décision pourrait encore une fois être rejetée par le gouvernement !

« On ne veut pas la lune. On veut simplement être rémunérés de façon équitable, en fonction des tâches et des responsabilités qui nous incombent. Comme c'est le cas pour les 200 000 autres employés de l'État dont les salaires ont été ajustés en 1995 », indique Guy Lalumière, qui exige une rencontre avec le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard.

M. Lalumière se croit en bonne posture puisque le premier ministre Lucien Bouchard avait lui-même reconnu, en 1973 (il était alors arbitre), que les contrôleurs routiers n'étaient pas des fonctionnaires ordinaires, et que leur travail se rapprochait énormément de celui des policiers.

Accident : la boîte noire de l'ambulance confiée à la DEJ

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La Direction des expertises judiciaires (DEJ) a été chargée de faire connaître le contenu de la boîte noire placée dans l'ambulance d'Urgences Santé qui a percuté, mardi, un minibus scolaire à Laval.

La section des enquêtes accidents de la police de Laval a décidé d'avoir recours à la DEJ pour une plus grande transparence. On ne veut pas que la direction d'Urgences Santé ait la responsabilité de prendre connaissance seule de son contenu. « La DEJ peut confier à une firme indépendante le soin d'ouvrir la boîte car elle en a l'entière responsabilité », a souligné, hier, le sergent John Alexander Green, de la police de Laval.

De son côté, Dominique Drouin, responsable des affaires publiques à Urgences Santé, a précisé que l'enquête suivait son cours normal, sous la juridiction de la police de Laval. « Tous nos véhicules sont munis depuis 1993 d'une boîte noire qui détermine la vitesse, si les gyrophares sont allumés, si le conducteur met les freins, etc. Elle enregistre tout. Avant de faire tout autre commentaire sur cet accident, nous allons attendre de connaître son contenu », a expliqué Mme Drouin.

Au moment de l'impact qui a blessé sérieusement quatre écolières, Mme Drouin a expliqué que l'ambulance répondait à une « urgence vitale », les ambulanciers de-

vant intervenir auprès d'une personne victime d'un arrêt cardiaque.

Le conducteur de l'ambulance compte 15 ans d'expérience à Urgences Santé. Tout comme son confrère, il a été profondément secoué quand il a vu les fillettes blessées. Les deux techniciens sont encore sous l'effet d'un choc et personne ne sait quand ils pourront reprendre leur travail.

En 1996, a souligné Mme Drouin, le nombre d'accidents impliquant des véhicules d'Urgences Santé a baissé de 15 % par rapport à l'année précédente, alors que les ambulances ont parcouru 6 % plus de kilomètres qu'en 1995.

Pour ce qui est de l'état d'une des blessées, la soeur de Sonia Gadhrib a déclaré à *La Presse* qu'elle allait un peu mieux. Elle aurait eu notamment un os sectionné près d'une oreille, ce qui a entraîné une hémorragie. Elle est à l'Hôpital de Montréal pour enfants.

Dans le cas des trois autres, transportées à Sainte-Justine, il appert que c'est Angela Evregekian qui est dans le plus mauvais état avec plusieurs blessures graves, dont un traumatisme crânien. La moins blessée serait Marie-Josée Boldireff. Il a été impossible de savoir l'état de santé de Valérie Terry-Leclerc.

Un porte-parole de Sainte-Justine a fait savoir qu'aucune n'était en danger de mort.

LE PLUS BEAU POINT DE VUE SUR LE PRINTEMPS

À 30 minutes de Québec



Enfin du ski à la hauteur de vos attentes ! À seulement 30 minutes de Québec, le Mont-Sainte-Anne vous propose 51 pistes de ski alpin et de planche à neige entourées de paysages à vous couper le souffle. Vous pourrez vous donner à fond dans des conditions de ski exceptionnelles.

Sans oublier les nombreux à-côtés : 12 remontées mécaniques, dont une télécabine de huit passagers, un centre pour enfants comme vous n'en verrez pas ailleurs, 225 kilomètres de sentiers de ski de fond, des randonnées en traîneau à chiens, du parapente, des restaurants, des bars et des terrasses en montagne et à la base. Et surtout, un accueil inoubliable.

Avec en plus le chaud soleil du printemps, c'est une invitation que vous ne pouvez laisser passer.

Centrale de réservation
1 800 463-1568

Mont-Sainte-Anne
Chacun y trouve son sommet

Route 360, C.P. 400 Beauport GOA 1E0
Tél. : (418) 827-4561 • Fax : (418) 827-3121
<http://www.mont-sainte-anne.com>

ski de printemps

FORFAIT DE PÂQUES

Bain de soleil au sommet

Venez dévaler les pentes

Le picotement sur vos joues et le vertige de la descente n'auront d'égalé que la chaleur de l'après-ski.

Ab... les douces chaleurs du Printemps!

1 nuit d'hébergement à mon Château Mont Sainte-Anne, Petit déjeuner « Buffet champêtre », Ski Alpin, Dîner « Table d'hôte », Cocktail et Fondue Suisse

À partir de 104.25 \$ par personne en occupation double (taxes en sus)
Forfait familial à Pâques à partir de 169.00 \$ pour 4 personnes

TOUTES LES PASSIONS MÈNENT À QUÉBEC!

Internet : http://www.quebec_region.cuq.qc.ca

Tourisme Québec

Office de tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec

Obtenez plus de renseignements en téléphonant au

1 800 363-7777 poste

Décoration oblige!

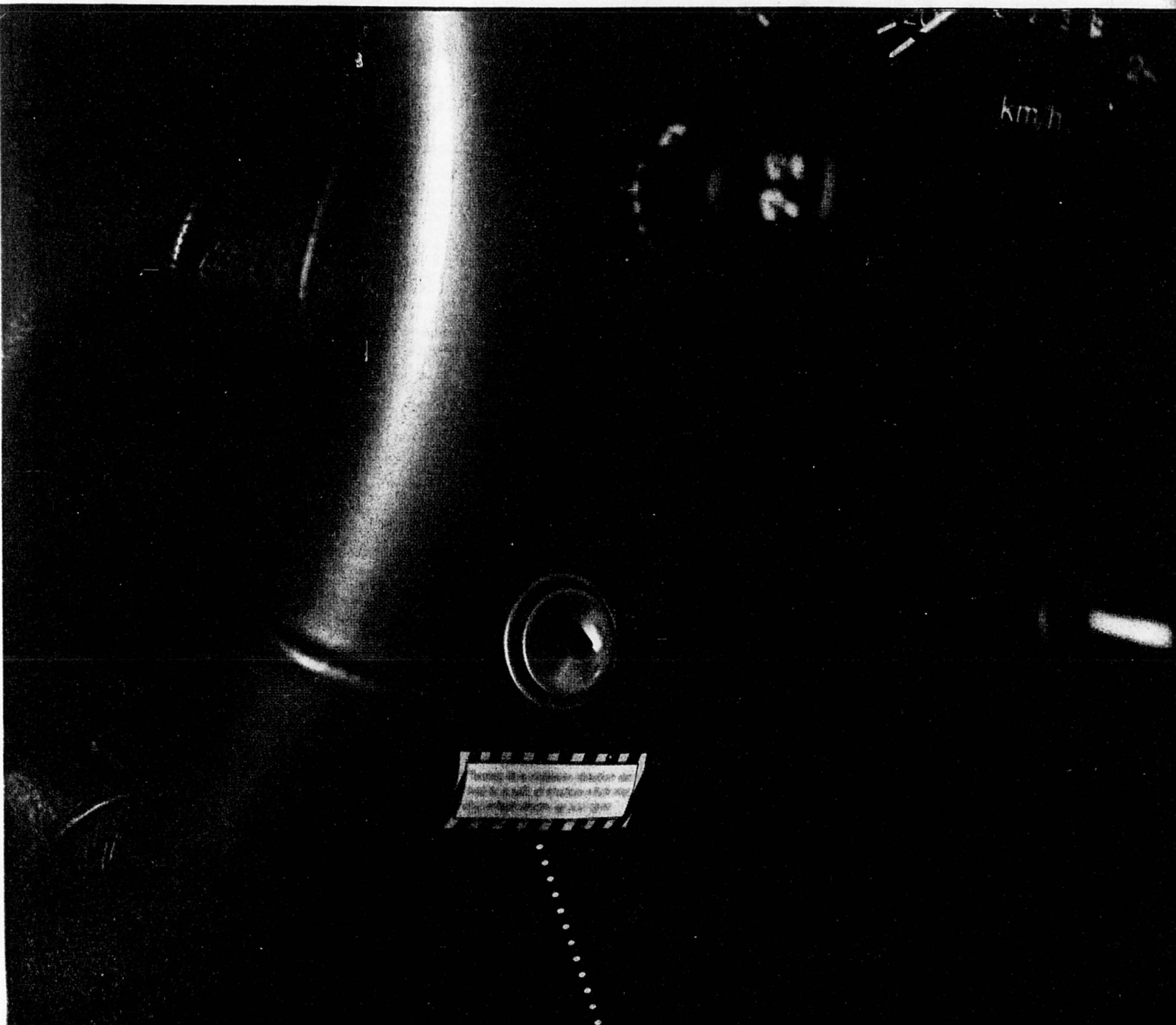


Causeuse (valeur de 2649\$) promo 1699\$
Aussi disponible en version fauteuil et canapé

mariette clermont

Mariette Clermont vous offre son service de décoration sans frais. Faites appel au talent de ses conseillers qui sauront créer pour vous un décor personnalisé.

MONTRÉAL • 6255, rue St-Hubert, 273-7711 • 2020, rue University, 845-7296
LAVAL • 2300, boul. Le Corbusier, 382-6870



Tourner dans le sens des aiguilles
d'une montre peut mener à un
état de bonheur suprême.



Que ressentirez-vous d'autre avec la nouvelle Ford Contour redessinée? De la surprise? Absolument. Surtout quand une voiture avec un moteur Duratec V6 issu de la course automobile pouvant développer 170 chevaux et une suspension raffinée est vraiment abordable. De la stupéfaction? Sûrement. Une berline 4 portes fougueuse qui peut accueillir cinq personnes et se conduit comme une sportive nerveuse, c'est effectivement impressionnant. Ressentir d'autres sentiments euphoriques dépend seulement du conducteur. Bien sûr, vous ne pourrez pas dire que nous ne vous avons pas averti.

La nouvelle Ford Contour 1998 redessinée. Un essai vous surprendra.



DES IDÉES QUI FONT DU CHEMIN

1 800 561-FORD / www.ford.com

Chez vos concessionnaires Ford